



CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA

208^{ème}
rapport annuel
de gestion

Exercice 2021





Les résultats de la banque

La Caisse d'Epargne Riviera en bref	04
Message du Président et du Directeur	07
Organes de la banque	22
Graphiques	28
Comptes annuels 2021	46
Annexe aux comptes annuels 2021	52
Raison sociale, forme juridique et siège de la banque	54
Principes de comptabilisation et d'évaluation	55
Gestion des risques	59
Événements significatifs survenus après la date du bilan	60
Informations relatives au bilan	61
Informations relatives aux opérations hors-bilan	68
Informations relatives au compte de résultat	69
Rapport de l'Organe de révision	71
Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités	72

SOMMAIRE

La vie de la CER en 2021

ÉQUIPE

Une équipe qui
sait briser la glace

10

LA BANQUE

Migration
sur un nouveau
système informatique

12

SOUTIENS

Vie sociale,
actions sportives et
continuité

18

ACTUALITÉS

Variation des messages

20

EVENTS

Assemblée générale
ordinaire résiduelle du
5 mai 2021 de la Caisse
d'Épargne Riviera

34

EVENTS

Forum économique
annuel de la CER

36

INTERVIEW

Yves Cornaro
Cofondateur & Directeur
de Montreux Noël

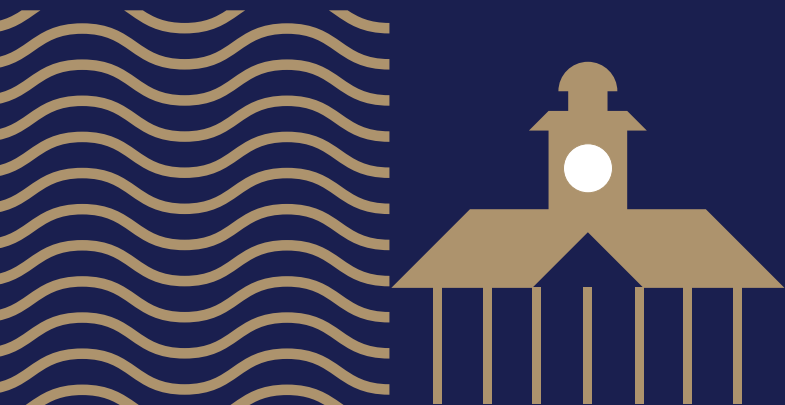
40

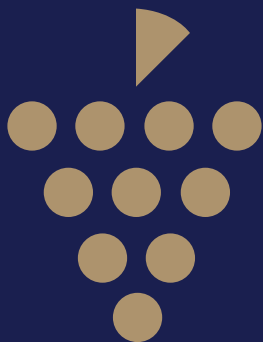
DIVERS

La CER s'affiche
dans la durabilité

78

La Caisse d'Épargne Riviera en bref





Année de fondation	1814
Forme juridique	Société coopérative
Capital social	CHF 1'769'000
Agences	Vevey (siège) et Montreux
Effectif	15.4 emplois à temps plein
Adresse	Avenue Paul-Ceresole 3 CH – 1800 Vevey
Téléphone	+41 (0)21 925 80 25
Site internet	www.cer.ch

Bilan	2021	2020
	en milliers de francs	
Total du bilan	647'373	631'215
Avances à la clientèle	494'114	492'392
Dépôts de la clientèle	586'687	572'983
Fonds propres totaux	51'248	47'856

Compte de résultat	2021	2020
	en milliers de francs	
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'536	7'339
Résultat des opérations de commissions	788	784
Résultat des opérations de négoce	1'186	467
Charges d'exploitation	-5'054	-5'614
Résultat des activités	9'935	9'065
Impôts	-389	-288
Bénéfice net de l'exercice	1'092	1'073

Ratios	2021	2020
Liquidité à court terme (LCR)	1'117%	950%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	118.70%	116.40%
Marge brute d'intérêts	1.18%	1.21%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	651	572
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.23%	0.79%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.07%	0.04%





Message du Président et du Directeur

Après une année 2020 transcendée par les effets bouleversants de la pandémie, l'exercice 2021 de la Caisse d'Epargne Riviera a débuté dans un contexte qui demeurait extraordinaire, au cœur d'une deuxième période de confinement généralisé. L'incertitude était totale, l'économie mondiale était figée. Grâce aux mesures exceptionnelles mises en œuvre par nos autorités fédérales, l'activité commerciale de notre pays était maintenue, et tournait au ralenti.

Au niveau mondial, les premiers effets positifs des mesures de conditionnement de la pandémie se sont ressentis dès le 2^{ème} trimestre 2021. Signe annonciateur d'une amélioration, les marchés financiers ont connu un regain de dynamisme. L'attentisme des principales banques centrales a peu à peu porté ses fruits. L'environnement des taux d'intérêt bas a suscité beaucoup d'attention en particulier outre Atlantique, en raison de la hausse des prix à la consommation. Aux Etats-Unis, il a d'abord été question de laisser courir l'inflation au-dessus de l'objectif. Puis d'annoncer lors du 3^{ème} trimestre une position plus restrictive et de normalisation de

la politique monétaire, afin d'endiguer une inflation momentanée mais vigoureuse. Pendant ce temps, en Europe, la reprise économique restait modérée et la politique monétaire restait inchangée.

En fin d'année, l'économie mondiale devait toutefois replonger dans l'incertitude, en raison de l'émergence du variant du SARS-CoV-2 Omicron. Malgré l'environnement défavorable, c'est bien une hausse spectaculaire de nombreux marchés boursiers qui était constatée à la clôture de l'exercice 2021.

En Suisse, les effets de la pandémie sur les prix à la consommation ont été en 2021 moins marqués que dans les pays voisins, tel que l'Allemagne. La stabilité des prix demeure en effet l'objectif principal de la BNS, qui doit en outre agir pour limiter l'attractivité du franc suisse face à l'Euro. Durant l'année sous revue, notre banque centrale a donc maintenu sa politique de taux directeur en territoire négatif. L'effet escompté s'est particulièrement distingué, puisqu'en 2021 la croissance économique de notre pays a excédé les 3.5%, notamment en



raison d'une année faste en termes d'exportations. Cela même si pour de nombreux secteurs, les difficultés d'approvisionnement en matières premières ont provoqué un ralentissement de la production. En réalité, l'activité de certains secteurs a été très soutenue. C'est notamment le cas de l'immobilier, qui a poursuivi son expansion amorcée il y a plusieurs années. La croissance de ce secteur a été, fait singulier, poussée par la pandémie. En effet, les périodes de confinements successifs ont eu deux effets majeurs : l'accroissement substantiel des liquidités à disposition de la consommation privée et un fort regain d'intérêt de la classe moyenne pour l'immobilier local, un fait qui s'est avéré particulièrement marqué dans les régions de montagne. En conséquence, les prix des objets immobiliers résidentiels et de rendement se sont envolés.

C'est dans ce contexte de taux d'intérêt plancher et de hausse des prix de l'immobilier local, que la Caisse d'Épargne Riviera a mené ses principales activités bancaires et financières.

Dans l'ensemble, les résultats 2021 de la Caisse d'Épargne Riviera sont très bons. En chiffres, la CER présentait au 31 décembre 2021 les résultats suivants. La taille du bilan était de 647 millions de francs, en hausse de 2.6% sur l'année. Les fonds de la clientèle ont progressé de 2.4%, à 587 millions de francs. Les créances à la clientèle ont augmenté de 0.4%, à 494 millions de francs. Le dossier des prêts hypothécaires a atteint 447 millions de francs (-0.9%). Le taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle était de 118.7% (2020 : 116.4%). En cas d'approbation de l'Assemblée générale, le résultat pourra augmenter la base de fonds propres

durs de plus de 860'000 francs, à 45.7 millions de francs. Le ratio de levier Bâle III s'affichait à 7.03% contre 7.77% un an plus tôt (2020 : assouplissement temporaire en raison de la situation en lien avec le coronavirus).

A propos du compte de résultat, les opérations d'intérêts ont affiché une hausse de 0.6% à 6'683'000 francs. La marge d'intérêt brute a diminué à 1.18% contre 1.21% en 2020. Le coût des swaps de taux était de 243'000 francs, soit 2.9% des produits d'intérêts. Les résultats des activités liées aux placements pour la clientèle de 934'000 francs, ont affiché par rapport à 2020 une hausse de 4.0%. Le résultat de négoce pour propre compte a comptabilisé un gain de 1'186'000 francs. Quant aux charges d'exploitation elles ont baissé, à 5'054'000 francs (-10.0%), les charges de personnel étaient en baisse de 3.9% et les autres charges d'exploitation en baisse de 18.3%. Le cost/income a diminué à 55.6%, contre 67.6% en 2020. Enfin, le bénéfice net a atteint 1'092'184 francs, en hausse de 1.8% par rapport à l'exercice précédent.

Considérant ces résultats, le Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne Riviera propose le maintien du dividende à 13%.

Ces excellents résultats n'auraient pas pu être atteints sans la très forte implication des collaboratrices et collaborateurs de notre établissement, sous la conduite hautement compétente et très engagée de notre Directeur, M. Alexandre Gauthier-Jaques, efficacement entouré par les membres de la Direction de la CER. Nous saluons aussi les bons résultats de notre société fille Riviera Finance SA, qui a réalisé un exercice très satisfaisant.

L'équipe formée de gérants expérimentés et qualifiés est parvenue à répondre aux attentes placées en elle par les clients qui lui ont confié la gestion de leur fortune.

Pour conclure, le Conseil d'administration et la Direction tiennent à réitérer leur reconnaissance à notre fidèle clientèle, qui nous renouvelle sa confiance jour après jour. Nous vous en sommes très reconnaissants et nous nous engageons à poursuivre ce service de qualité pour faire de ce partenariat un succès incontestable. Nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les sociétaires, chères clientes et chers clients, nos sincères remerciements.

Philippe Petitpierre
Président

Alexandre Gauthier-Jaques
Directeur





Une équipe qui sait briser la glace

Comme si le froid de la glace n'avait pas prise sur le plaisir d'être ensemble.

Dans un quotidien difficile pour chacun, sans surprise, ce fut facile de convaincre les collaboratrices et les collaborateurs de la Caisse d'Épargne Riviera de se retrouver à la patinoire éphémère Light on Ice de Montreux Noël pour la traditionnelle photographie de l'équipe.

Migration sur un nouveau système informatique



La migration du système d'exploitation bancaire sur une nouvelle plateforme est un exercice long et périlleux, qui demande des ressources exceptionnelles. L'engagement de toute l'équipe est concerné.

Interview croisée

Nadine Cuany

Responsable Informatique R&T de la CER

Alexandre Gauthier-Jaques

Directeur de la CER

Patrick Vogt

Chief Product Officer Finstar, HBL



Nadine Cuany: Monsieur le Directeur, quels sont les éléments qui vous ont poussé à vous déterminer sur une nouvelle migration informatique ?

Alexandre Gauthier-Jaques: Ce fut une décision stratégique. Bien que la dernière migration était relativement récente (nous avons migré de la plateforme OSIRIS à FINNOVA le 31 décembre 2012), nous avons constaté après quelques années que FINNOVA offrait peu de souplesse et qu'au sein de la communauté FINNOVA, une petite banque comme la nôtre n'avait pas de marge de manœuvre. Notre modèle d'affaires évolue vers des solutions sur mesure pour notre clientèle. Notre système d'exploitation et de production – le logiciel informatique bancaire – se doit donc d'être flexible, tout comme le prestataire avec lequel nous travaillons.

En outre, au fil du temps la CER perdait peu à peu avec FINNOVA le contrôle des coûts informatiques. L'outil dans sa globalité devenait de plus en plus onéreux.

Je rappelle aussi que notre système d'exploitation informatique était implanté in situ, et qu'une solution d'externalisation devait permettre de diminuer certains risques opérationnels.

NC: Votre choix s'est porté sur la solution développée par la banque Hypothekarbank Lenzburg AG (HBL) et son logiciel FINSTAR. Pour quelles raisons ?

AGJ: La solution déployée par HBL ne nous était pas inconnue. En effet, le logiciel FINSTAR était l'un des deux finalistes lors de notre précédente migration. A cette époque, FINNOVA offrait des garanties supérieures lesquelles assuraient une certaine continuité avec OSIRIS. Depuis, HBL a considérablement développé sa solution bancaire. Cette banque est à la pointe de la technologie, elle est devenue une référence au sein de la communauté des Fintech par exemple. De taille raisonnable par rapport à la nôtre, HBL s'est montrée à l'écoute et surtout disposée à évoluer ensemble et coconstruire.



NC: Comment aborde-t-on un projet d'une telle envergure que représente une migration informatique ?

AGJ: Une migration est l'une des étapes les plus difficiles que traverse une banque. C'est en effet toute la chaîne de production qui est bouleversée. Il faut bien se rendre compte, et je le rappelle souvent à notre clientèle, que pour une banque l'informatique est l'élément central qui conditionne toutes les opérations. Lors d'une migration au sein des équipes le choc est conséquent. La direction générale projette aussi de revoir l'ensemble des processus de travail car une période de migration y est propice. A la CER, de surcroît, nous avons coutume de travailler en équipes. Pour aborder un tel projet, nous désignons des responsables par métier et tous les collaborateurs sont impliqués. Nous pourrions opter pour une gestion de projet externalisée, mais ce n'est pas une alternative car elle déresponsabilise le collaborateur, le tient éloigné de l'outil qu'il va utiliser au quotidien et dévalue son esprit d'entreprise. Dans notre cas, durant une migration, l'effort individuel est donc important. C'est par l'engagement de chacun dans le projet qu'on suscite l'adhésion puis l'adoption du changement sans condition.

Après chaque migration, je constate que l'esprit d'équipe est considérablement renforcé.

NC: Qu'avez-vous modifié par rapport à la précédente migration en termes d'organisation ?

En réalité, peu de chose. Car l'organisation avait parfaitement fonctionné. Si ce n'est d'aller encore plus loin dans une organisation de projet intégrée en nommant une collaboratrice responsable du projet de migration. Fonction que vous avez parfaitement assurée !

Avec vous au centre, nous avons maintenu les acquis et renforcé le rôle de back-up endossé par le chef de projet qui nous avait accompagné lors de la précédente migration.

Alexandre Gauthier-Jaques: Pour évoquer plus en détail le projet de migration, nous accueillons en visioconférence M. Patrick Vogt, chef des produits Finstar avec lequel vous avez collaboré en votre qualité de cheffe de projet. Bienvenue à vous !

Afin de préparer un projet d'une telle envergure quand commencent les discussions en termes d'organisation ?

Patrick Vogt: Pour ma part, je suis entré en discussion avec la CER dans le courant du printemps 2020 afin d'apprendre à vous connaître. Le kick-off a eu lieu en juin 2020, donc entre 9 et 10 mois avant le « Go Live ». Durant cette phase préliminaire, le projet entre rapidement dans un mode sérieux et des échanges téléphoniques ont lieu chaque semaine afin de le structurer de manière professionnelle. En ce qui me concerne, à ce stade je suis déjà impliqué à plus de 30% de mon temps et notre activité s'articule sur 5 flux tels que l'infrastructure, la migration des données, la formation et la partie commerciale. Cela représente une mobilisation des ressources estimée entre 500 et 600%.

AGJ: Et de votre côté Mme Cuany ?

NC: Après la phase commerciale et la conclusion des contrats de migration, le projet a débuté en mars 2020. Cela signifie que le projet est initié 9 à 12 mois avant le Cutover. J'ajoute qu'il se poursuit durant 6 à 9 mois après la migration. Nous avons travaillé dans la continuité avec l'équipe qui était en place depuis la précédente migration, que nous avons renforcée en intégrant de nouveaux collaborateurs.

PV: En termes de ressources, l'organisation côté HBL a évolué par vagues pour atteindre un pic en décembre 2020 et janvier 2021 afin de préparer un système qui puisse être testé par la CER. Puis on est entré en mars 2021 dans une nouvelle période d'adaptation en collaboration avec vos équipes. C'est la période la plus épuisante pour nous. L'intensité retombe deux semaines avant le Cutover, une période qui est consacrée aux derniers préparatifs.



NC: Du côté de la banque, cette succession de vagues est bien perceptible et on constate un décalage de 2-3 semaines entre le rythme du team de projet côté HBL et notre équipe de la CER. Des deux côtés, les pics de pression s'alternent presque symétriquement. Cela se constate aussi par le temps nécessaire à résoudre les problèmes. Alors qu'il faut 2 semaines au début du projet, le temps de résolution se raccourcit drastiquement au fur et à mesure qu'on s'approche de la bascule. On atteint alors un temps de résolution inférieur à un jour. Le phénomène s'inverse après le Cutover, ce qui est un bon signe, car cela dénote que les points urgents ont été résolus.

AGJ: En mars 2021, la CER a pourtant décidé de reporter la date du Cutover d'un mois, au 30 avril. Vous souvenez-vous de votre impression d'alors?

PV: Ce fut en premier lieu une surprise, puis un sentiment que la décision prise était la bonne. Cela a permis de vivre une migration plus sereinement.

AGJ: J' imagine que l'organisation d'un tel projet nécessite des adaptations?

PV: Sans aucun doute. Je dirais que l'adaptation la plus forte a été la résultante de la langue utilisée pour travailler. HBL a largement sous-estimé l'importance de cet aspect. Nous avons dû adapter notre organisation en conséquence. Tant que la collaboration en est au stade initial, la différence de langue n'est pas significative, on parvient toujours à se comprendre. Mais lorsqu'arrive la phase de migration des données, cela exige un tel degré de précision que la situation n'est plus gérable. Car une mécompréhension technique peut avoir un impact considérable.

AGJ: Est-ce un problème de langue ou de culture?

NC: La problématique de la langue était effectivement la plus importante. Entre le français, l'allemand et l'anglais, une incompréhension pouvait prodiguer ses effets là où on ne l'attendait pas.



A un certain moment, le niveau de subtilité devient tel que l'on pourrait s'attendre à des réactions de part et d'autre. Une différence de culture n'a jamais été constatée. En revanche, la question de la langue de travail a été prise en compte entre Patrick et moi, à chaque fois que deux personnes devaient parler ensemble. Nous avons même eu des sessions en italien et en espagnol! Cet ajustement était nécessaire et bienvenu.

PV: Le fait que nous sommes des petites équipes focalisées sur le travail à entreprendre et clairement tournées vers la résolution des problèmes, n'a en effet pas révélé de différence culturelle.

AGJ: Comment avez-vous vécu ces adaptations côté CER?

NC: Ce projet était incontestablement le plus important depuis le début de ma collaboration au sein de la CER. Il a fallu fédérer les équipes, établir et livrer les formations internes chaque semaine en début de matinée et en soirée pour ne pas empiéter sur les horaires voués à la clientèle, assurer la collaboration des Key Users dans le travail d'équipe et repérer les manquements organisationnels.

AGJ: Avec le recul, que feriez-vous différemment?

NC: Peut-être débiter plus tôt dans la phase de configuration, obtenir des données plus en amont. Car le temps passé à la traduction a été très conséquent.

PV: Je partage le même sentiment. Nous sommes entrés dans un projet germanophone en réalité. Et le temps passé à trouver des solutions a été freiné par la problématique de traduction et de compréhension mutuelle.

AGJ: Il y a un autre élément significatif que nous n'avons pas encore évoqué. L'entier du projet s'est déroulé durant la pandémie COVID-19... Nous signions les contrats fin février 2020, quelques jours avant la survenue du premier confinement. Avec quel impact?

PV: Cela peut paraître singulier, mais je dirais que le COVID a facilité notre travail de migration! Nous avons instantanément collaboré via des conférences téléphoniques. Trois heures de trajet nous séparent entre Vevey et Lenzburg. Ce temps allait être gagné. Aussi étrange que cela puisse paraître, la situation a simplifié notre collaboration.

NC: Je partage pleinement ce constat. Puisque nous allions faire face à tout moment à l'absence de l'un ou l'autre des collaborateurs atteint directement ou indirectement par la maladie, nous devions mener nos actions de manière rapide et efficace.

AGJ: M. Vogt, je crois savoir que vous avez migré une autre banque récemment, est-ce que le projet de migration avec la CER vous a été utile dans ce nouveau projet? Avez-vous pris des éléments avec vous?

PV: Oui, plus ou moins tout (*rires*). Nous avons repris la même organisation, car les tâches à effectuer sont les mêmes. Le projet de migration de la CER a fixé un modèle de référence pour les migrations futures. Nous avons et allons bénéficier de cela. Nous allons continuer d'affiner l'approche certes, mais la base est solide.

AGJ: Cette expérience accumulée des deux côtés est sans doute aussi due à la complexité et la variété du modèle de la CER, qui est peut-être exceptionnel en rapport avec sa taille. Qu'en pensez-vous?

NC: En effet, on peut compter un rapport de 1:3 entre le nombre de personnes avec une spécialisation-type au sein de la CER versus HBL. La structure de la CER est organisée de manière transversale, avec des collaborateurs qui sont affectés à de nombreuses tâches ou fonctions. Dans une organisation plus verticale, on retrouve plusieurs personnes qui se partagent une tâche particulière. Il peut donc y avoir des situations où plusieurs interlocuteurs côté HBL sont en face du même collaborateur de la CER.

PV: J'ai été vraiment surpris par le modèle de la CER. Nous avons les mêmes domaines d'activité, que ce soit de banque de détail, de banque privée, de crédit, etc. mais la CER représente 10% de l'effectif de HBL. La CER parvient à réaliser l'ensemble et avec succès. Il faut trouver les personnes qui sont capables de comprendre les processus dans leur ensemble. Au sein de HBL les processus sont répartis entre plusieurs équipes. Le fait qu'un Key User de la CER assume plusieurs tâches simultanément est exigeant pour lui.

AGJ: Si vous aviez un conseil à donner ?

PV: La question est difficile. Je dirais ne changez rien. Vous parvenez à couvrir l'ensemble des métiers de la banque avec 20 personnes. Oui, peut-être de croître via la digitalisation et l'offre à la clientèle.

*Avec le système d'exploitation FINSTAR,
votre banque a un nouveau cœur.*

Une fois que la phase de convalescence sera terminée, vous bénéficierez de cette nouvelle plateforme de travail et d'évolution. Mon conseil serait de ne pas vous arrêter, de nous challenger, demander des améliorations. Et nous HBL essaierons de satisfaire à vos demandes.

NC: Pour ma part, je dirais qu'il faut conserver l'agilité de FINSTAR dans une organisation d'Account Management professionnelle et la proximité avec les banques partenaires. C'est ce qui fait que FINSTAR est si différent.

AGJ: Pour conclure, M. Vogt pour HBL et Mme Cuany pour la CER, dites-nous quel est votre meilleur souvenir de la migration de la Caisse d'Epargne Riviera ?

PV: C'est la réaction du CFO de la CER lorsqu'il a constaté que la différence du bilan après la migration était de 7 centimes sur des millions d'écritures migrées ! Il s'est exclamé en disant : « 007, nous sommes tous des James Bond ! » C'était extrêmement valorisant.

NC: Pour ma part c'était le matin du mardi 4 mai 2021. Il est 7h. Tous les collaborateurs de la banque sont présents à la cafétéria. On se regarde. Et le « Go Live ! » est donné. Une sensation qui coupe le souffle.

AGJ: Au nom de la CER, je vous remercie de ce partage. Je suis particulièrement fier de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la banque. Le Conseil d'administration et la direction sont très reconnaissants d'avoir pu compter sur les équipes hautement professionnelles de HBL et de la Caisse d'Epargne Riviera.

Alexandre Gauthier-Jaques, Directeur



Vie sociale, actions sportives et continuité, c'est cela le soutien de la CER

- Vevey Natation Riviera
- Montreux Natation
- Club Affaires Rire Montreux Comedy
- Maude Mathys





Des écrans pour donner vie aux messages





Organes de la banque



Conseil d'administration

Échéance
du mandat

Philippe Petitpierre Président	Président et administrateur-délégué de HOLDIGAZ SA, Vevey	2023
François Margot Vice-président	Juriste, Vevey	2023
Nicolas Cottier	Avocat, Saint-Prex	2023
Jean de Gautard	Avocat, Vevey	2023
Sandrine Moesching-Hubert	Architecte HES SIA, Bex	2023
Daniel Willi	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2023

Directeur et secrétaire hors Conseil

Alexandre Gauthier-Jaques	Lussy-sur-Morges
----------------------------------	------------------

Organe de révision

BDO SA	Lausanne
---------------	----------

Conseil d'administration

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Philippe Petitpierre
1948,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur EPFL.
Master ès Sciences de l'environnement, Master ès Energie de l'EPFL.

Parcours professionnel

Philippe Petitpierre est entré en fonction le 24 avril 1989. Il préside le Conseil d'administration depuis le 22 avril 1998.

Après des études d'ingénieur, il a été chargé de cours à l'EPFL, puis a rejoint en 1982 la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz à Vevey. Ingénieur en techniques gazières, industriel, directeur de grands projets régionaux et nationaux, il est devenu directeur, président et administrateur-délégué des sociétés du Groupe HOLDIGAZ. Il préside les Conseils d'administration de GAZNAT, UNIGAZ, FINGAZ et PETROSVIBRI, il est vice-président de SWISS-GAS et siège au Conseil de FLUXSWISS. Il représente la Suisse à l'étranger, notamment auprès d'EUROGAS et l'INTERNATIONAL GAS UNION.

Autres mandats

Vice-président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Il a été fondateur et président du Développement Economique du canton de Vaud.

François Margot
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

François Margot est entré en fonction le 4 mai 2011.

Après des études de droit, il a occupé de nombreuses responsabilités au sein de Conseils de fondations et d'associations, et de Conseils d'administration de sociétés, déployant leurs activités principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture.

Autres mandats

Président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, à Montreux.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland Bernois SA, à Montreux.
Président de Montreux-Vevey Tourisme, à Montreux.

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Nicolas Cottier
1972,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.
Postgrade en droit européen de l'Université de Saarbrück (D).

Parcours professionnel

Nicolas Cottier est entré en fonction le 10 mai 2017. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date.

Après des études de droit, titulaire du brevet d'avocat, il a rejoint KPMG à Lausanne. Il a été nommé associé et a dirigé le service juridique du bureau de Lausanne. En 2013, il a fondé CDC Avocats Sàrl, et exerce depuis en qualité d'avocat indépendant, dans le domaine du droit commercial, notamment le droit comptable, le droit des sociétés, le droit des contrats et le droit du travail.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Biopôle SA, à Epalinges.
Membre du Conseil d'administration des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, à Morges.
Membre du Conseil d'administration de la Société Sunstar SA, à Etoy
Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA).

Jean de Gautard
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne avec thèse.

Parcours professionnel

Jean de Gautard est entré en fonction le 22 avril 1998. Il est membre de la Commission d'audit depuis 2007 (Comité d'audit et des risques depuis 2017).

Après ses études de droit et l'obtention de son brevet d'avocat en 1984, il pratique le barreau associé à Mes Poudret, Anex et Journot jusqu'en 2001 date à laquelle il s'installe seul dans son étude de Vevey. Il exerce dans les domaines du droit civil, notamment le droit de la famille, du droit des contrats, du droit administratif, plus précisément le droit de la construction et de l'aménagement du territoire et du droit pénal. Il a été municipal de la commune de St-Légier-La Chiésaz de 1998 à 2005 et syndic de cette même commune de 2005 à 2011.

Autres mandats

Membre de plusieurs Conseils d'administration de sociétés du groupe HOLDIGAZ, à Vevey.
Président de La Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois, à Corsier-sur-Vevey.
Président du Réseau Santé Haut Léman, à Roche.
Président de La Fondation Les Eglantines, à Vevey.
Président de la Fondation Opéra-Pléiades, à Blonay.

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Sandrine Moesching-Hubert
1969,
Suisse



Formation

Diplôme d'architecte HES SIA de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Parcours professionnel

Sandrine Moesching-Hubert est entrée en fonction le 10 mai 2017.

Après des études en architecture, elle a travaillé en qualité d'architecte indépendante. En 1998, elle a ouvert le bureau 3 carrés architecture Sàrl. Elle exerce notamment dans la gestion de projets et le suivi de chantiers, le conseil et l'expertise, avec des compétences spécifiques dans les domaines de la rénovation et de la transformation, en particulier les bâtiments anciens, et de l'optimisation énergétique.

Autres mandats

Présidente du Conseil de la Fondation de la Monneresse, à Aigle.
Membre du Comité de direction de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, à Aigle.
Présidente du Conseil d'administration de Immo-Hydro SA, à Bex.
Membre du Conseil de Fondation DSR, à Rolle.

Daniel Willi
1951,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur civil EPFL.
Brevet fédéral d'expert en estimation immobilière.

Parcours professionnel

Daniel Willi est entré en fonction le 7 mai 2009.

Après une formation de dessinateur en génie civil et l'obtention d'un diplôme de l'EPFL, il a travaillé en qualité d'ingénieur auprès de Zwahlen et Mayr à Aigle, de Giovanola à Monthey, puis du bureau L. Gabella à Lausanne. En 1983, il a ouvert un bureau d'ingénieurs civils à Montreux et avec ses 50 collaborateurs, il gère de grands projets d'infrastructure et d'ingénierie civile en Suisse romande. Il transmet son bureau à ses proches collaborateurs en juin 2018. Dès 2014, M. Daniel Willi assume la présidence de la Commission infrastructures de la Fête des Vignerons 2019 avec, pour challenge, la réalisation de l'Arène de 20'000 places assises. Pour le compte de Maître Carré Sàrl depuis 2006, il exerce dans le Conseil au maître de l'ouvrage, en association avec sa fille Julie Acon, ainsi que pour des évaluations immobilières et des projets complexes.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de CESLA SA, à Lavey-Morcles.
Membre du Conseil d'administration de AGEPP SA, à Lavey-Morcles.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Energiapro SA, à Vevey.
Membre du Conseil d'administration de Garage-Parc Montreux Gare SA, à Montreux.

Direction

Nom,
année de naissance
et nationalité

Cursus
professionnel

Alexandre Gauthier-Jaques
1969,
Suisse



Formation

Doctorat ès sciences PhD Université de Lausanne.
Private banking certificate (UBS).

Parcours professionnel

Alexandre Gauthier-Jaques est entré en fonction le 1^{er} juin 2009.

Il est de formation scientifique. Il a étudié la biologie et la chimie, pratiqué la recherche fondamentale et appliquée (Académie des Sciences de Russie; Centre de Recherche Nestlé). En 1999, il rejoint UBS, suit le programme de formation JKP, se dédie au conseil à la clientèle privée et occupe plusieurs fonctions de management au sein d'UBS Wealth Management International.

Autres mandats

Membre du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey.
Vice-président du Conseil d'administration de Transports Vevey-Montreux-Riviera SA, à Montreux.

Bilan

647'373

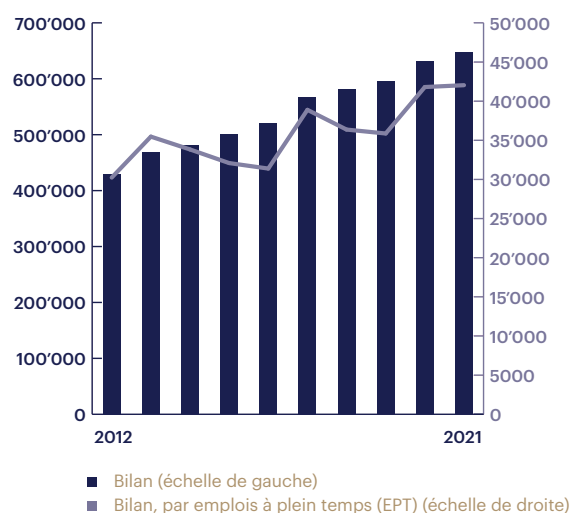
2021 Taille du bilan
(en milliers de CHF)

631'215

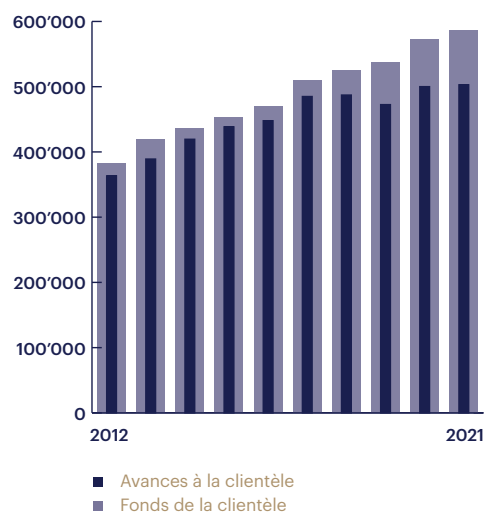
2020 Taille du bilan
(en milliers de CHF)

Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

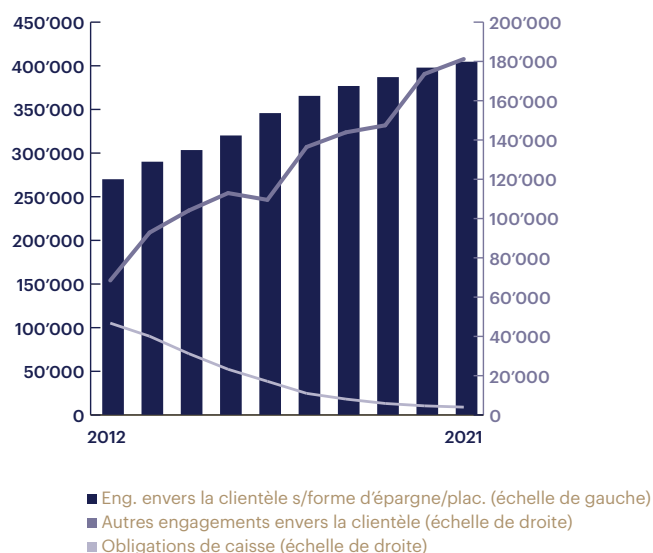
Taille du bilan



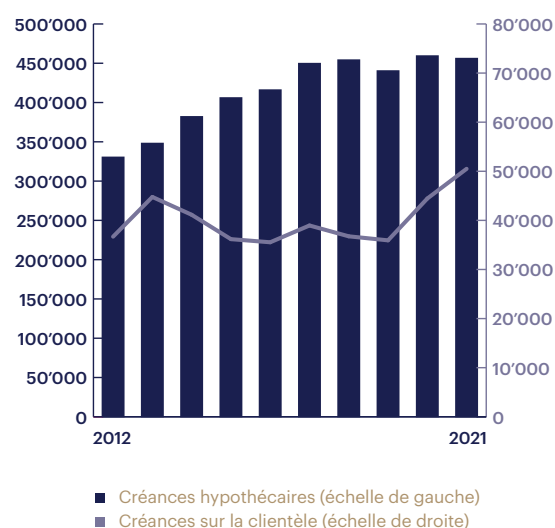
Couverture actifs-passifs clientèle



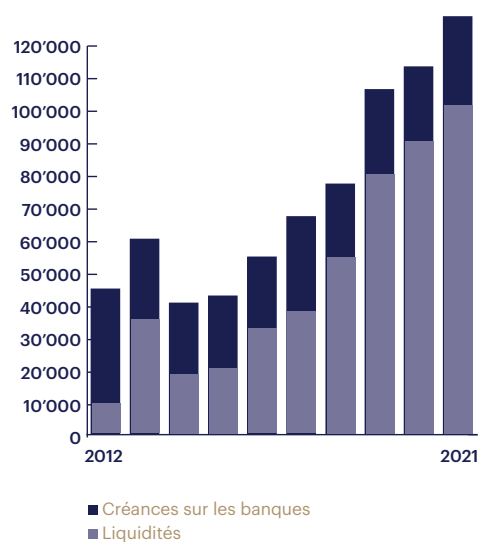
Engagements envers la clientèle



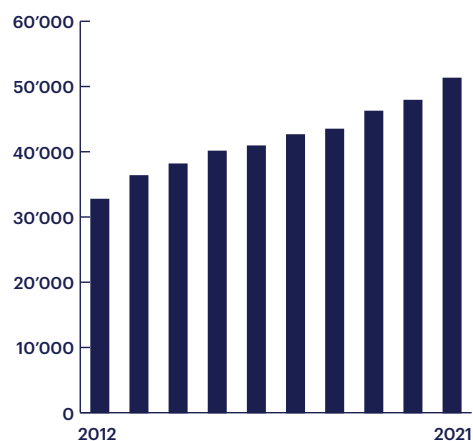
Créances sur la clientèle



Liquidités et créances sur les banques



Fonds propres globaux après répartition



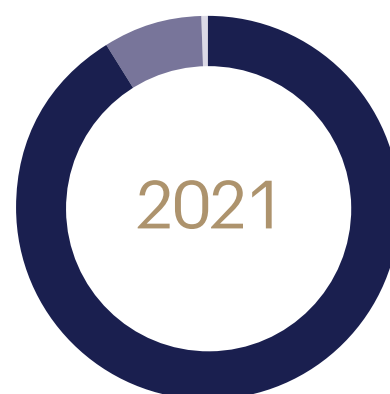
Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2021 et de la répartition du bénéfice

Répartition de l'actif



■ Liquidités et banques
■ Avances à la clientèle
■ Portefeuilles et participations
■ Immeubles et autres postes

Répartition du passif



■ Dépôts de la clientèle
■ Provisions, réserves et capital social
■ Autres postes

Part des prêts hypothécaires dans l'actif du bilan

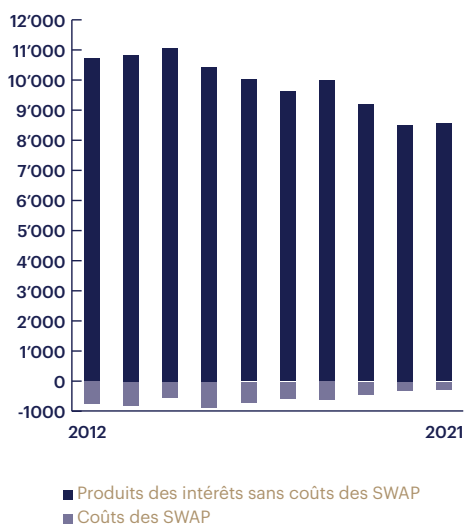
2021 69.0%

2020 71.4%

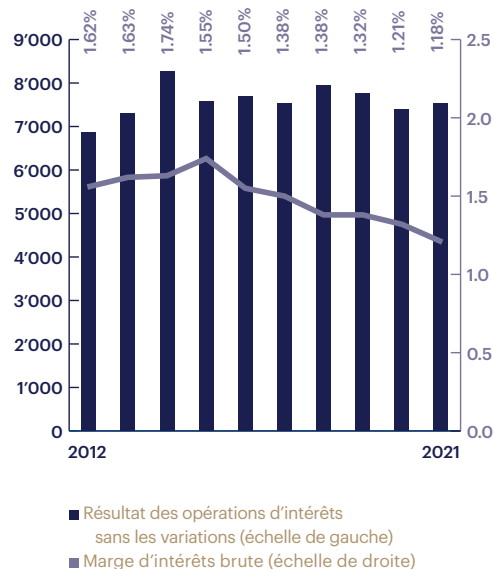
Pertes et profits

Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

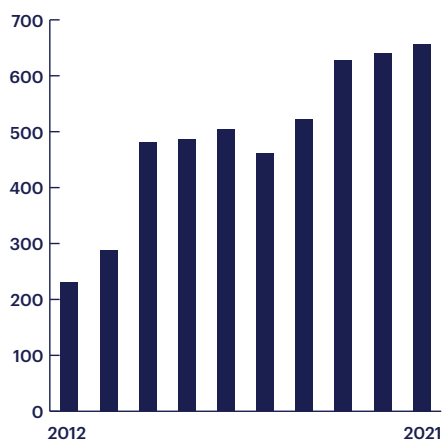
Produits des intérêts



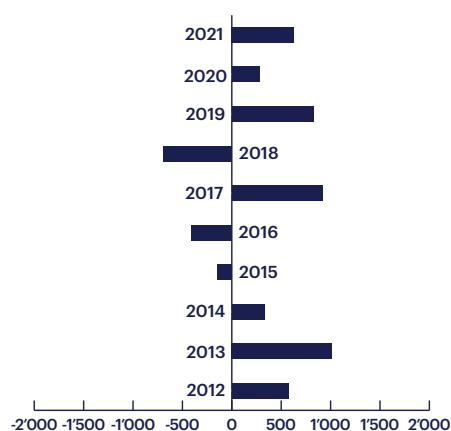
Résultat des opérations d'intérêts et marge brute



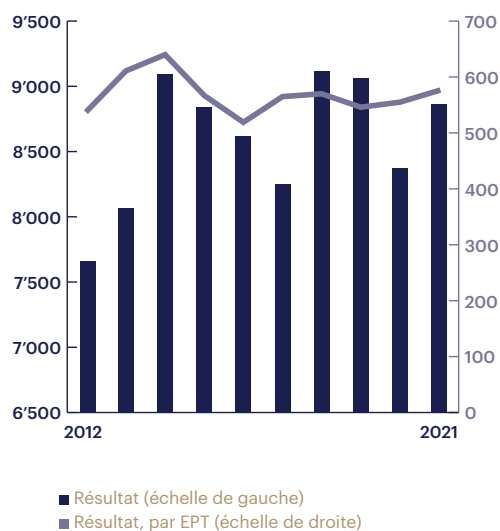
Résultat des commissions sur les titres et les opérations de placement



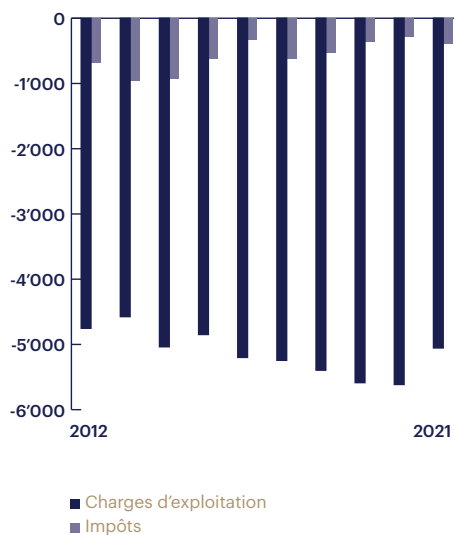
Résultat du nostro



Résultat des opérations liées à l'activité des collaborateurs de la CER

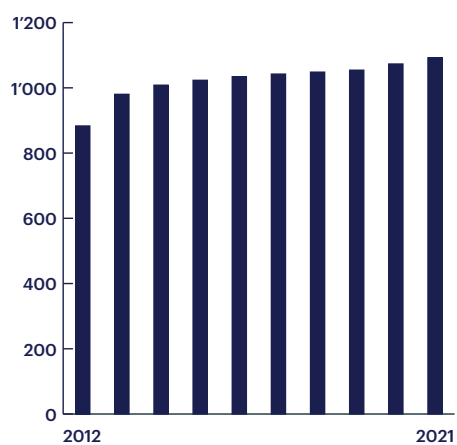


Charges d'exploitation et impôts



Bénéfice de l'exercice

Sous réserve de l'approbation des comptes 2021



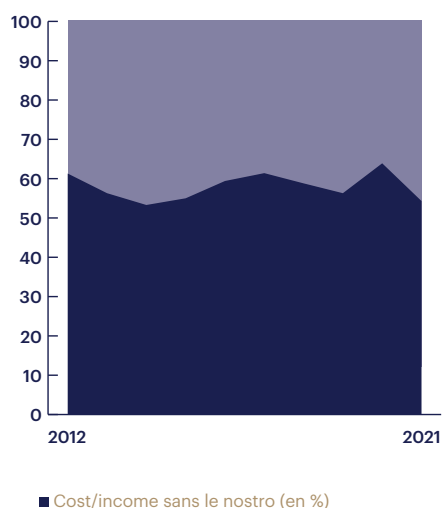
Dividende 2021

13%

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale
des comptes 2021 et de la répartition du bénéfice

Informations complémentaires

Cost / Income



Ratios

	2021
Ratio des liquidités à court terme (LCR)	1'117 %
Ratio des fonds propres globaux	18.30 %
Ratio de levier Bâle III	7.03 %
Ratio du taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle	118.70 %

Depuis 1814...

208^{ème} exercice

Nombre de collaborateurs
et collaboratrices
à la fin de l'exercice 2021

15.4_{EPT}

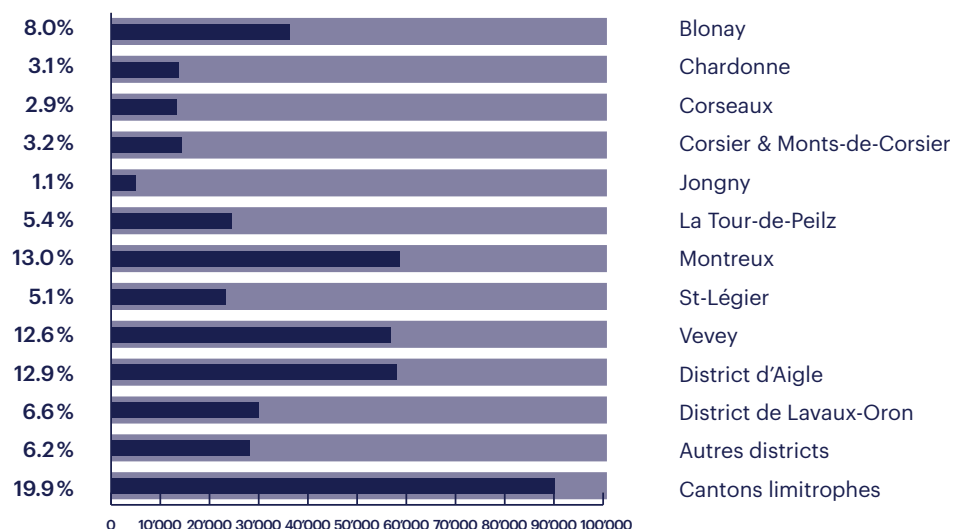
La marge d'intérêts brute
2021

1.18%

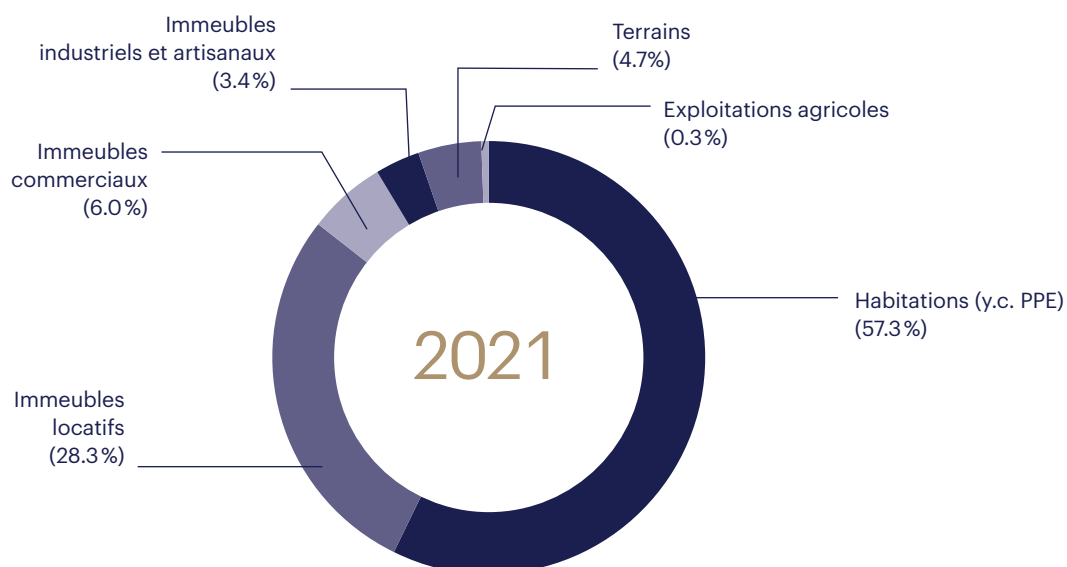
Répartition géographique des placements hypothécaires en 2021

54%

District Riviera-Pays-d'Enhaut



Répartition des prêts hypothécaires par nature de gage en 2021



Assemblée générale ordinaire résiduelle du 5 mai 2021 de la Caisse d'Epargne Riviera

Chaque année, la perspective de l'assemblée générale de la Caisse d'Epargne Riviera est une réjouissance pour les sociétaires de la banque.

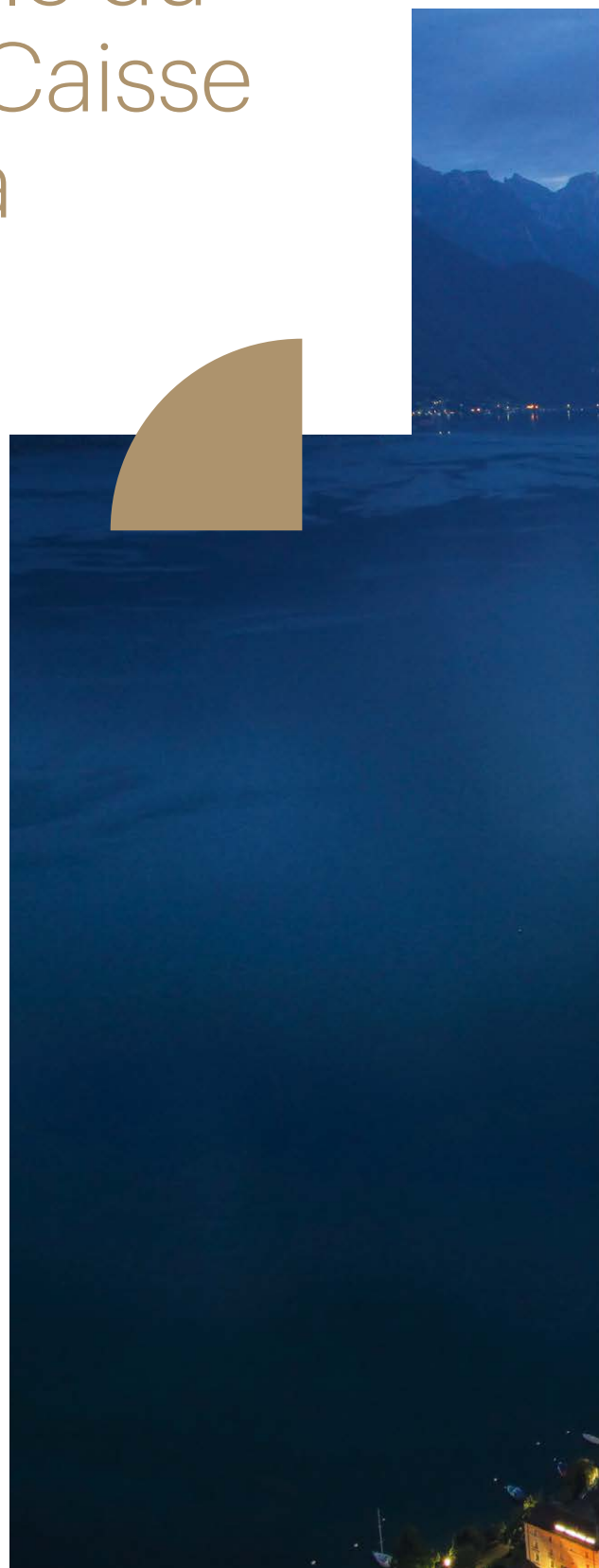
Mais pour la seconde année consécutive, dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la pandémie et les restrictions de rassemblement prévues dans l'ordonnance COVID-19 du Conseil fédéral, un allègement des obligations de tenue des assemblées générales de sociétés a été édicté.

La documentation permettant aux sociétaires de s'informer et d'exercer leurs droits par correspondance leur a été adressée le 6 avril 2021.

L'assemblée générale ordinaire résiduelle s'est tenue le mercredi 5 mai 2021 au siège de la banque à Vevey, dans le bureau de la direction en présence de M. Philippe Petitpierre, Président du Conseil d'administration, de M. Alexandre Gauthier-Jaques, Secrétaire hors Conseil, ainsi que de Mme Isabelle Cartier-Rumo, auditrice responsable et associée de BDO SA.

L'assemblée a été précédée par une séance de dépouillement des bulletins de vote. BDO SA et M. Gauthier-Jaques ont supervisé le dépouillement auquel 5 collaborateurs de la banque ont participé. Le processus s'est terminé par la mise à disposition des sociétaires du procès-verbal de l'assemblée.

Toute l'équipe de la CER a hâte de revivre une prochaine assemblée générale en présence des sociétaires.





Forum économique annuel de la Caisse d'Epargne Riviera



Stéphane Pommaz



La pandémie, accélérateur de transmission d'entreprise

Dans son édition précédente, le Forum CER postulait que la pandémie allait s'inscrire durablement dans la vie des entrepreneurs. Cela s'est avéré. Avec quels constats?

Pour certains, c'est le rythme en dents de scie du business qui les a profondément impactés: ouvert, fermé, partiellement, sous condition. Pour certains, ce sont les nombreuses adaptations dans l'opérationnel qui les ont fatigués: nouvelles habitudes de la clientèle, nouvelle formulation de l'offre, davantage de digitalisation du commerce, gestion des stocks bouleversée, délais de livraison des fournitures ajournés. Pour certains encore, c'est un changement de perception de la qualité de vie qui s'est profilé: mettre les priorités ailleurs, se recentrer sur les valeurs humaines. Et pour d'autres, c'est l'impression que la spirale s'est remise en route encore plus vite.

Le contexte de la pandémie a eu un impact sur l'état d'esprit des patrons et patronnes. Une certaine lassitude a pu s'installer, ou peut-être l'incertitude face à l'avenir a pu ouvrir une réflexion de fond. La pandémie a-t-elle accéléré les réflexions de transmission de l'entreprise?



Le Forum CER 2021 a permis de débattre de cette hypothèse

Le premier thème débattu portait sur l'envie ou le besoin de remettre une entreprise. A qui aujourd'hui la remettre? La préparation pour transmettre est-elle la même qu'auparavant? Les critères auxquels le cédant apporte de l'importance ont-ils changés? Cette première table ronde était constituée de dirigeants de secteurs très différents tels que Lauffer-Borlat SA (chauffage/sanitaire/ventilation), Montreux Noël SA (événementiel), Maçonnerie et béton armé Jaquet SA (construction), Ascourtin SA (assurances).

Le second thème débattu portait sur les questions intergénérationnelles. Comment transmettre aujourd'hui en veillant aux valeurs et à la culture de l'entreprise familiale? Comment préserver ce qui fait le succès et la différence de l'entreprise? Comment assurer sa pérennité? Peut-on remettre les clés dans de bonnes conditions à la génération suivante alors que la pandémie a changé les cartes? Pour cette seconde table ronde, ce sont les 2^{ème} et 3^{ème} générations de sociétés familiales bien connues de la région qui se sont prêtées au

jeu: Cinérive SA (cinémas), Viquerat Décoration SA (architecture & décoration d'intérieur), Ecole Chantemerle Jean Wegmüller & Cie (école privée), et Imbiex SA (grossiste en produits d'entretien).

Davantage de numérisation, le télétravail, des plages horaires aléatoires, des employés moins motivés, des difficultés à recruter. Qu'advient-il du modèle d'affaires de l'entrepreneur tel que nous le connaissons: discuter avec les clients, trouver des solutions adaptées aux besoins, la disponibilité du patron qui assure une certaine qualité.

Ces témoignages brillamment menés par l'animateur Nasrat Latif ont été riches. Chacun a exprimé son vécu. Des préoccupations qui font pleinement écho aux propos de Stéphane Pommaz, président de Promove Riviera-Lavaux, organisme de promotion économique des sociétés de la région, qui nous a fait l'honneur d'ouvrir ce Forum CER 2021. Pour M. Pommaz *«La transmission des PME de la région est une priorité car l'impact sur notre économie régionale est important»*.

Après ces échanges nourissants et démonstratifs, la seconde partie du forum s'est orientée sur des approches visant à ébranler les perceptions. Trois conférenciers aux horizons totalement différents ont surpris l'auditoire.

Professeur d'histoire passionné par les épidémies

Le professeur Michel Porret de l'Université de Genève, a exposé ses recherches sur les pandémies et nous a convaincus que celles-ci ne datent pas d'aujourd'hui. Qu'elles font tout autant partie de l'histoire récente que plus ancienne. Comment nos cultures occidentales se sont adaptées et ont continué de prospérer. Comment les réseaux de communication modernes ont favorisé la propagation des informations. Qu'elles soient scientifiques, véridiques et vérifiées, ou au contraire erronées, détournées et toxiques. Comment cela a participé

à l'effet de panique globalisée. Une remise en perspective bienvenue pour nous permettre de relativiser et prendre du recul.

Après l'intervention du professeur Porret, M. Jean-François Tuberosi dit Magico, a prodigué son effet de surprise pour amorcer la transition vers le modèle de business décalé de deux jeunes entrepreneurs romands.

«Serial repreneur de sociétés» basé à Sion

M. Alexandre Bonvin se dit «serial repreneur de sociétés». A travers l'entreprise Audacia SA basée à Sion, il dirige une dizaine de sociétés actives dans le numérique et le e-commerce (site de voyance en ligne, sex-shop en ligne KissKiss.ch, etc.). Les actions de cette entreprise ont été tokénisées et admises sur le négoce de la blockchain, une première dans notre pays.



Professeur Michel Porret



Alexandre Bonvin

Une startup vaudoise propulsée par la pandémie

M. Wiktor Bourée est le cofondateur d'une startup vaudoise issue de l'EPFL. Technis SA développe et commercialise un système d'extraction et d'analyse de données en temps réel, qui est utilisé par exemple pour la gestion des flux de personnes (bornes Stop&Go à l'entrée des magasins), la qualité de l'air, ou encore la sécurité et le confort des patients. Avec la pandémie, cette startup a vu son chiffre d'affaires exploser et son rayon d'activité s'internationaliser.

Ces deux parcours atypiques n'ont pas laissé l'auditoire indifférent. Pour nos entreprises régionales au fonctionnement très pragmatique, qui souvent encore se développent dans le contexte familial, il a pu sembler que le rapport humain n'était pas mis en priorité. Or, de son expérience, Alexandre Bonvin a souligné que *«le rapport humain cédant-repreneur est très important, et dans le cas des sociétés que j'ai reprises, je partage la vision des cédants, et la transmission se passe de manière très collaborative»*. Il ne reste donc plus qu'à rapprocher ces deux mondes et valider que l'humain reste bien au centre de tout.



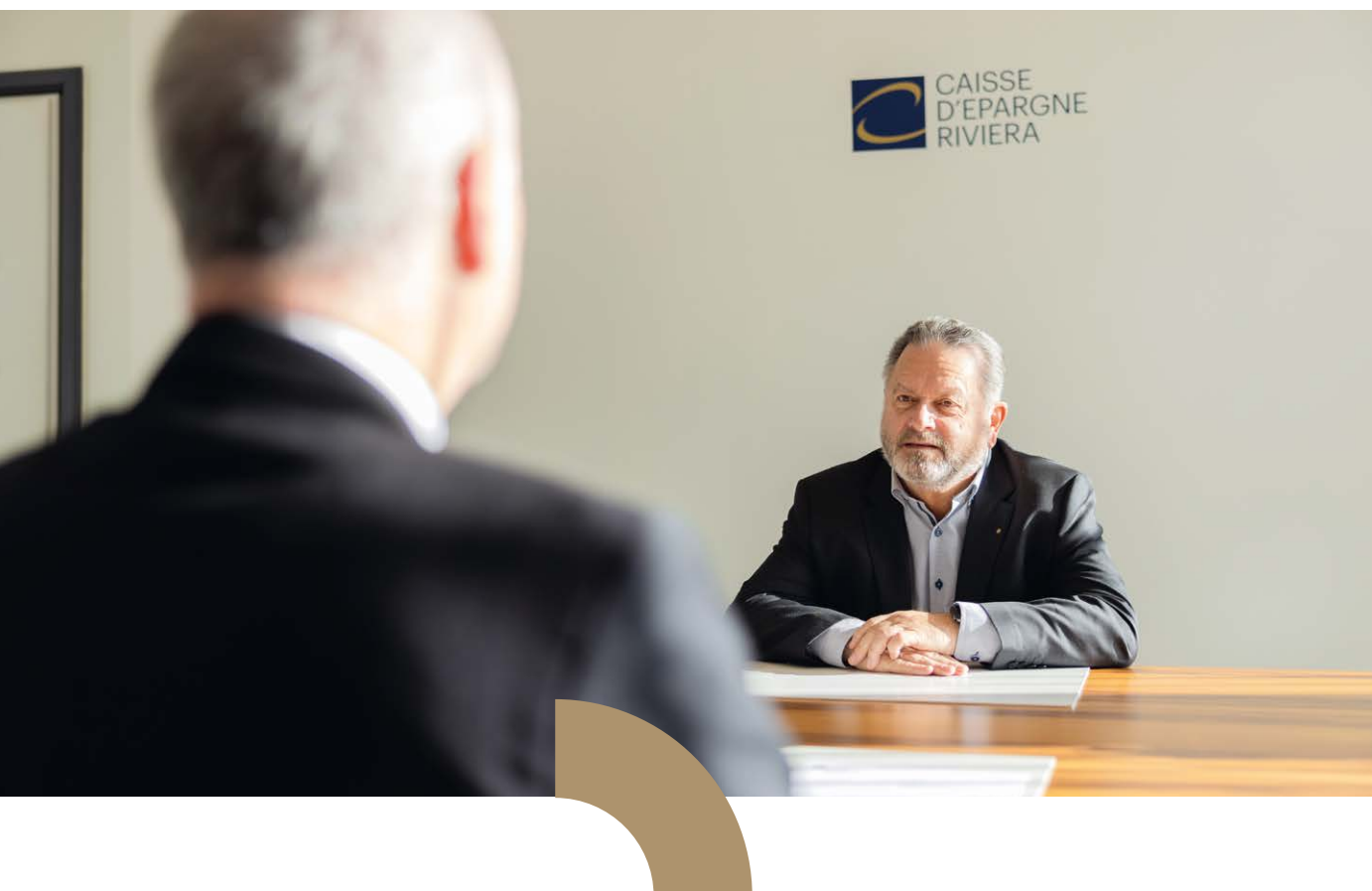
Wiktor Bourée

Alors que toutes les foires, conférences, séminaires, événements sportifs, culturels et politiques, nationaux et internationaux, étaient annulés ou maintenus à distance pour l'ensemble de l'économie et la population en Suisse, la Caisse d'Épargne Riviera a pu organiser son forum économique avec les PME de la Riviera. Un événement annuel avec l'économie régionale qui devient un rendez-vous.

En cette 2^{ème} année de pandémie de COVID, c'est grâce à l'excellente organisation d'un centre de dépistage de la Pharmacie de Clarens, en association avec l'entreprise Amstein SA à St-Légier, que la CER a pu accueillir tous les participants au forum.

Cet événement réservé aux dirigeants et patrons d'entreprises de la région a pu se dérouler en toute liberté, sans masque, sans distance, sans restriction. Une parenthèse qui a été très bien accueillie par les 140 participants au Forum CER.

Notre grande interview



Alors que la pandémie de COVID-19 impacte notre pays et le reste du monde pour la seconde année consécutive, le secteur de l'événementiel est frappé de fermetures à répétition, de restrictions et de contraintes sanitaires. C'est le cas pour Montreux Noël, événement majeur au cœur de l'hiver dans notre région. Une situation jamais vécue depuis la fondation des marchés de Noël à Montreux en 28 ans d'existence.

Se renouveler par la création d'une nouvelle activité avec la patinoire éphémère Light on Ice, c'est la preuve que le modèle peut continuer de fonctionner coûte que coûte.

Yves Cornaro, cofondateur et directeur de Montreux Noël nous fait le plaisir de répondre à nos questions pour cette grande interview, en notre qualité de sponsor-partenaire de Light on Ice.

Interview de Yves Cornaro

Cofondateur & Directeur de Montreux Noël

A. Gauthier-Jaques: Pouvez-vous nous rappeler comment est né Montreux Noël? Où avez-vous trouvé l'inspiration d'un tel événement?

Y. Cornaro: En 1995 dans la région, on était en pleine galère économique. Après la récession de 1992 l'économie mondiale était au ralenti. Alors qu'ils étaient nombreux à venir en vacances, plus aucun touriste, américain par exemple, ne venait à Montreux. Les conférences internationales et les congrès annuels professionnels étaient annulés. A Montreux, au plus fort de l'hiver, tout était fermé de décembre à mars. L'économie locale était à l'arrêt. Les hôtels, les restaurants et les bars, les commerces. L'idée est venue lors d'une discussion avec une amie, allemande d'origine, qui gérait un bar bien connu de la région. C'est elle qui m'a suggéré d'organiser un marché de Noël à Montreux. A cette époque-là, il y avait 3 régions fortes pour ce type d'événement: l'Allemagne, l'Alsace et l'Autriche.

Comment avez-vous pu immédiatement vous projeter avec un tel événement dans notre région?

Mme Berney, M. Bettex, M. Muller et moi-même, de l'Association des commerçants de Montreux, avons décidé de nous rendre sur place pour voir ce qui se faisait. Nous avons rencontré les personnes clés à la source de l'organisation de ces marchés de Noël et sommes revenus avec une foule d'informations.

Par exemple, nous avons constaté que pour être crédibles en tant que marché de Noël, il fallait prévoir un minimum de 80 petits chalets commerçants. C'était énorme au début. Lorsque nous avons réussi à convaincre tous les commerçants de la Grand-Rue à Montreux de tenir un chalet durant tout le mois de décembre, nous avons compris que c'était réalisable. La décision fut prise de nous

lancer dans l'aventure. En 1995, le premier marché de Noël de Montreux était né. Très vite, la question du financement s'est posée. La caisse de l'Association des commerçants de Montreux pouvait financer dix mille francs. Or le budget de base s'élevait à cinq cents mille francs! Les 4 fondateurs se sont engagés à rembourser à titre personnel les montants prêtés par la banque sur une durée de 10 ans.

A l'époque, le directeur de la BCV Montreux a cru en notre projet et la banque a accepté de financer la totalité du montant. Au même moment, le commandant de la police de Montreux nous a apporté un soutien indéfectible en acceptant la pose des chalets sur la route de la Grand-Rue. Aucune taxe ne nous était réclamée par les autorités de la ville, qui nous ont également offert la gestion des déchets. Durant 10 ans, le marché de Noël de Montreux a pu se tenir chaque mois de décembre et réaliser un chiffre d'affaires suffisant pour rembourser le prêt octroyé par la banque.

Naturellement chacun au sein du comité a commencé à s'orienter selon ses compétences. C'est à ce moment-là, en 2004, qu'un nouveau président du comité a été désigné. Immanquablement, de gros changements ont été vécus dans les équipes. De 2004 à 2006-2007, la mise en route de l'organisation a été difficile. Le pas à franchir était important et la professionnalisation des tâches et dicastères a fait émerger quelques divergences. Le comité a dû se repositionner pour assurer la pérennité du marché de Noël.

Depuis sa création, le but ultime du marché de Noël visait à faire vivre la ville de Montreux durant cette période d'hiver. Jamais il n'avait été question de faire du business en se développant sans mesure. Cet événement était réellement pour les habitants de la région et l'accès était gratuit. On vivait dès lors un changement de modèle puisqu'il fallait désormais faire de la marge en prélevant une participation aux exposants pour assurer des liquidités. C'est aussi à cette période que la décision de professionnaliser cet événement a été prise. Montreux Noël s'est constituée en Sarl. On a commencé à



rémunérer les gens qui travaillaient bénévolement depuis 10 ans. Des contrats, des charges sociales, des assurances, toutes ces responsabilités qu'il fallait assurer.

A quel moment la Caisse d'Epargne Riviera a commencé à vous suivre dans cette aventure ?

C'est à partir de 2004 que nous avons commencé à chercher des sponsors. Nous avons pu compter sur le soutien de La Redoute et d'autres partenaires locaux. La CER a adhéré à notre entreprise et a accepté de nous suivre dans l'aventure. Elle nous a soutenu financièrement depuis 2009 durant 6 ans. Jusqu'à ce qu'elle fête son Bicentenaire en 2014.



Yves Cornaro, un homme de prises de décisions

A. Gauthier-Jaques : Oui je m'en souviens, il s'agissait du plus gros sponsoring que la Caisse d'Epargne Riviera n'avait jamais réalisé. Et cela même encore durant l'année du 200^{ème} anniversaire de la banque qui avait monopolisé une ressource financière importante.

M. Cornaro, vous nous avez dit que cette période de consolidation a duré jusqu'en 2010. En réalité, c'est une vraie vision d'entreprise et d'avenir que vous avez eue. Vouloir offrir un service et une qualité aux habitants de Montreux plutôt que faire du chiffre purement et simplement !

Quelle évolution y-a-t-il eu ensuite ?

Y. Cornaro : Je relève que la notion de sponsoring a toujours été particulière. Davantage orientée sur le soutien dans le cadre d'un événement qui, lui, devait rester central pour la population. Les sponsors nous ont permis une croissance plus marquée. En 2010, la construction d'une halle de stockage financée par un prêt cantonal et communal a permis de regrouper sous un même toit toutes les compétences et le matériel. Cela a permis une grande évolution de notre organisation : achats de matériaux et de véhicules techniques, des équipes qui gèrent à l'interne toutes les constructions, fabrications, réparations et interventions techniques.

Est venu alors le moment de se faire connaître à l'étranger. Le marché de Noël de Montreux a été l'hôte d'honneur au marché de Noël de Strasbourg ainsi qu'à Bruxelles, les plus importants marchés de Noël en Europe. La notoriété de Montreux Noël était lancée. Avec le contrôle de la gestion des chalets-restaurants/bars, nous avons pu démultiplier le chiffre d'affaires de la manifestation. Et rembourser tous les nouveaux emprunts. Cette nouvelle phase de prospérité était alimentée par des nouveautés à chaque édition dont certaines ont beaucoup fait parler d'elles. Ce qui a renforcé la notoriété de la manifestation à l'étranger. En particulier, nous avons bénéficié d'un joli coup de pouce par les réseaux sociaux. En 2019, une influenceuse anglaise invitée par la manifestation et l'office du tourisme est tombée sous le charme de Montreux Noël lors de sa visite. Elle a posté une vidéo qui a fait plus de 42 millions de vues sur les réseaux sociaux. Le Père Noël volant de Montreux faisait le buzz !

Un autre exemple me vient particulièrement. Alors que la ligne de chemin de fer qui monte aux



Quelques dates clés :

1995

Premier marché de Noël
sur 10 jours (15-24 décembre)
70'000 visiteurs attendus, 100'000 au final

1998

Construction de la première cabane
des bûcherons, sur la Place de l'Eurovision

2000

Extension du marché sur les quais

Dès 2005

Montreux s'aligne sur les marchés de Noël
européens : sa durée passe à un mois

2006

Le marché prend de l'ampleur :
380'000 visiteurs, 700 autocars, 120 chalets

2014

Grande parade des 20 ans

2016

Record de fréquentation pulvérisé :
550'000 visiteurs!

2017

Déplacement du marché sur les quais
pour plus de sécurité et de confort

2019

Montreux Noël fête ses 25 ans

Rochers-de-Naye était vouée à être fermée durant tout l'hiver, les activités de Montreux Noël ont complètement changé la donne. Aujourd'hui ce sont plus de 20'000 voyageurs qui prennent le train à crémaillère du MOB en décembre pour monter à 2'042 mètres d'altitude! Et ce sont majoritairement les familles qui sont à l'origine de ce résultat. Comme si cette attraction était devenue une tradition. La clientèle a rajeuni (principalement les 24-45 ans) et les familles sont très présentes. Quels que soient la provenance, le milieu social, la condition et l'âge. Cela venait confirmer le résultat d'une étude que nous avons commandée pour comprendre précisément quels étaient nos leviers.

C'est depuis ce moment-là que nous sommes passés en société anonyme. Montreux Noël SA permettait d'englober toutes les activités développées sur la commune de Montreux durant le mois de décembre, à savoir le marché de Noël, les quais en fête et l'espace des chasseurs, le Père Noël volant et la grande roue, la maison du Père Noël et la maison des vœux, la cabane des bûcherons

et, depuis cette année, la patinoire féérique Light on Ice.

Est-ce toujours la même équipe aujourd'hui à la tête de Montreux Noël?

Oui nous sommes la même équipe de base. Et le même état d'esprit fondamental. C'est un gage de stabilité. C'est très important.

A. Gauthier-Jaques: C'est vrai que la ville de Montreux a de bonnes ondes. Je pense même que c'est toute la Riviera qui bénéficie d'une aura particulière. Nous sommes des gens attachés à notre région, qui aimons le contact humain, nous rassembler, nous retrouver, quels que soient les âges et les intérêts.

Y. Cornaro: C'est ce qui fait que Montreux, petite ville de 27'000 habitants, jouit d'une belle notoriété internationale et s'invite dans les destinations de voyage toute l'année. Dans la même veine que le Montreux Jazz et le Montreux Comedy, Montreux Noël s'inscrit comme l'événement majeur qui bat



chaque année des records d'affluence. L'édition 2019 de Montreux Noël s'est avérée exceptionnelle. Tant le nombre de visiteurs (+ de 600'000) que le chiffre d'affaires ont été au-delà de nos prévisions. Jusqu'à l'apparition de la pandémie, qui va bouleverser en profondeur l'ensemble du secteur événementiel.

Oui en effet, la COVID-19 et la pandémie sont passées par là. Mais avant cela, pensiez-vous « passer la main » et profiter un peu de votre temps ?

Personnellement, je pensais en effet que le moment était bien choisi pour laisser les commandes de cette belle entreprise aux plus jeunes dans l'équipe. Les valeurs et l'état d'esprit de Montreux Noël sont sous bonne garde. J'étais serein pour l'avenir de Montreux Noël. Mais voilà qu'un cataclysme pandémique a surgi. Tout était remis en question.

Dans un contexte où les autorités – qu'elles soient suisses ou étrangères – étaient incapables de nous donner des informations précises et fiables tant elles étaient elles-mêmes confrontées à la soudaineté et l'exceptionnalité de la situation.

Comment aurais-je pu laisser à l'équipe en place une telle responsabilité dans un moment pareil ? J'ai décidé de rester.

C'était le chaos complet au niveau des décisions communales et cantonales. Imaginez-vous envoyer au canton et à la commune 4 dossiers d'autorisations publiques. A 3 mois du lancement de la plus grosse manifestation de la région, nous n'avions toujours pas de réponse ! C'était inconcevable. Nous avons constitué un comité de crise et décidé de ne prendre aucun risque sur l'hiver 2020.

L'année 2020 était perdue. Tout a été annulé. En 25 ans d'existence, cela n'était jamais arrivé ! Les équipes se sont retrouvées en suspension durant des mois. A attendre une évolution positive qui permettrait de se projeter. Heureusement, notre organisation professionnalisée depuis plusieurs années nous a permis d'obtenir les indemnités

pour cas de rigueur afin de défrayer les entreprises qui subissaient un manque à gagner et pour garantir les salaires des équipes. C'était difficile. Tout était fermé à Montreux. On se serait cru à nouveau en 1995 !

Bien sûr, Montreux Noël avait constitué des réserves financières pour pallier une mauvaise année. Ou un risque climatique qui aurait pu endommager les infrastructures, au point peut-être de devoir fermer prématurément la manifestation. Mais en aucun cas nous aurions imaginé que ces « réserves de guerre » auraient à pallier un exercice zéro à cause d'une pandémie mondiale ! Et 2021 ne semblait pas démarrer sous de meilleurs auspices. L'incertitude régnait : reprise ou non des activités.

Comment rebondir dans ce contexte alors que votre secteur est le plus touché par les restrictions ?

Malgré tous ces doutes, nous avons la conviction que les gens avaient envie de revenir à leur événement de fin d'année, de se retrouver à nouveau. Et c'est là qu'une opportunité d'innover a ranimé la flamme : Light on Ice. Un nouvel espace féérique, une patinoire couverte avec un parcours scintillant, un bar igloo à -20 degrés avec des sculptures de glace, des espaces détente et un autre bar dans une atmosphère festive.

Lancer un nouvel événement Montreux Noël avec les probabilités que les autorités stoppent toutes les activités. C'était culotté !

L'enjeu était de jauger les probabilités que ce nouvel événement puisse avoir lieu coûte que coûte. Et qu'il ne soit pas impacté par les décisions des autorités en cas d'annulation de toutes les manifestations. Ce projet était important aussi pour que les équipes restent motivées. Pour dépasser la morosité du manque d'activité durant plusieurs mois. Cela en valait la peine.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec M. Denis Froidevaux, chef de l'Etat major de crise du canton. Par ce biais, nous nous garantissons



l'accès aux informations les plus fiables. Il s'agissait de définir ce qui était possible ou impossible de faire, envisageable ou inenvisageable. Ainsi, il a été déterminé qu'une animation à l'intérieur, où le flux et le nombre de personnes pouvaient être contrôlés, ainsi que la sécurité et les mesures sanitaires, pourrait avoir lieu.

Vous décidiez de prendre un risque financier supplémentaire après une année blanche ?

Effectivement. Et ma foi, sans folie rien n'existe. Nous pouvions à nouveau compter sur le soutien de 3 partenaires dont la Caisse d'Epargne Riviera. Je relève qu'à nouveau, notre banque de tous les jours était présente à nos côtés lors d'une période compliquée.

Et avec quel succès ?

Notre patinoire féérique Light on Ice a rencontré un succès inespéré : on a comptabilisé 25'000 entrées payantes, en plus des 4-5'000 entrées non payantes (enfants de moins de 6 ans). Parfois même jusqu'à 1'500 entrées par jour. Et après Nouvel An, nous avons enregistré encore 700-800 entrées par jour. Après une année 2019 extraordinaire pour Montreux Noël, nous étions loin d'imaginer que 2021 serait une cuvée aussi bonne. Plus de 450'000 visiteurs sur l'ensemble des activités de Montreux Noël, un chiffre d'affaires meilleur qu'en 2018, presque au même niveau de 2019 (sans la patinoire). Je confirme, cette prise de risque en valait la peine.

Nous constatons avec bonheur que vos risques ont été payants et que la Caisse d'Epargne Riviera a pu apporter sa pierre à l'édifice.

Oui, le rôle d'une banque de proximité est important. Surtout dans les moments de creux. On a confiance dans la banque que l'on connaît. Ma famille est cliente de la Caisse d'Epargne Riviera depuis 75 ans ! En tant que commerçants également. Lorsque j'étais enfant, pour mes parents déjà clients de la banque, c'était tout un événe-

ment lorsqu'ils allaient rencontrer leur banquier. A cette époque ils allaient trouver M. Mottier, le directeur de la banque. Je me souviens comme c'était important ce rendez-vous. Mon père mettait une cravate pour l'occasion. Le modèle de la Caisse d'Epargne Riviera perdure car il est resté ancré dans la vie régionale. C'est le même esprit que Montreux Noël.

C'est très touchant ce que vous exprimez là. Ce doit être une vraie fierté ce chemin parcouru par Montreux Noël. Un parcours remarquable depuis 1995 !

La CER vous souhaite que l'entreprise soit pérenne et qu'elle apporte encore durant de nombreuses années cette satisfaction reconnue de tous dans la région.

Interview menée par Alexandre Gauthier-Jaques,
Directeur de la CER, le 27 janvier 2022, à Vevey

La CER soutient Montreux Noël

Sponsoring : durant 6 ans, se fut la plus grosse dépense du budget communication de la banque

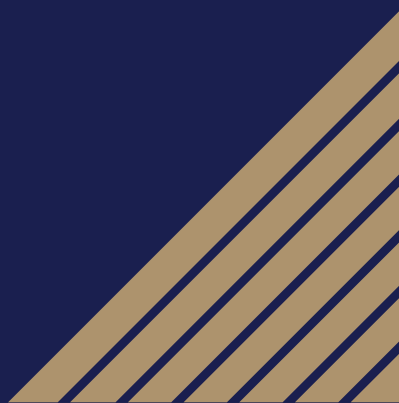
Ecologie : la banque a pris en charge la 1^{ère} initiative écologique de Montreux Noël avec la production des gobelets de boisson

Exposants : depuis toujours, la banque a mis à disposition des exposants son agence de Montreux avec des horaires sur mesure pour la gestion de leurs liquidités

Bancomat : un bancomat mobile a été mis à disposition par la banque gratuitement et sans profit

Light on Ice : en 2021, la banque a soutenu financièrement le lancement de cette activité visant à relancer Montreux Noël après la pandémie

Comptes annuels 2021





La Caisse d'Epargne Riviera en bref

Bilan	2021 en milliers de francs	2020 en milliers de francs
Total du bilan	647'373	631'215
Avances à la clientèle	494'114	492'392
Dépôts de la clientèle	586'687	572'983
Fonds propres totaux	51'248	47'856

Compte de résultat	2021 en milliers de francs	2020 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	7'536	7'399
Résultat des opérations de commissions	788	784
Résultat des opérations de négoce	1'186	467
Charges d'exploitation	-5'054	-5'614
Résultat des activités	9'935	9'065
Impôts	-389	-288
Bénéfice net de l'exercice	1'092	1'073

Ratios	2021	2020
Ratio pour la liquidité à court terme LCR	1'117%	950%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	118.7%	116.40%
Marge brute d'intérêts	1.18%	1.21%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	651	572
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.23%	0.79%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.07%	0.04%

Comptes annuels
Boucllement individuel statutaire avec présentation fiable

Bilan (en milliers de francs)

		31.12.2021 en CHF	31.12.2020 en CHF
Actifs	Annexe		
Liquidités		100'649	89'670
Créances sur les banques		27'038	22'639
Créances sur la clientèle	5.1	47'376	41'627
Créances hypothécaires	5.1	446'738	450'765
Opérations de négoce	5.2	16'709	17'209
Immobilisations financières	5.4	882	732
Comptes de régularisation		258	349
Participations	5.5, 5.6	1'731	1'731
Immobilisations corporelles	5.7	5'237	5'361
Autres actifs	5.8	755	1'132
Total des actifs		647'373	631'215
Passifs			
Engagements envers les banques		4'800	4'797
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		582'700	568'348
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.3	609	973
Obligations de caisse		3'987	4'635
Comptes de régularisation		1'032	1'118
Autres passifs	5.8	202	212
Provisions	5.10	6'415	6'815
Réserves pour risques bancaires généraux	5.10	19'100	16'650
Capital social	5.11	1'769	1'769
Réserve légale issue du bénéfice		1'400	1'350
Réserves facultatives issues du bénéfice		24'330	23'280
Propres parts du capital	5.14	-80	-80
Bénéfice reporté		17	275
Bénéfice de l'exercice		1'092	1'073
Total des passifs		647'373	631'215
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1'189	1'475
Engagements irrévocables	5.1, 6.1	35'055	50'082

Compte de résultat (en milliers de francs)

Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire

		31.12.2021	31.12.2020
	Annexe	en CHF	en CHF
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		8'313	8'228
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		254	281
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		0	0
Charges d'intérêts		-1'031	-1'110
Résultat brut des opérations d'intérêts		7'536	7'399
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-853	-755
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		6'683	6'644
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		934	898
Produit des commissions sur les opérations de crédit		20	20
Produit des commissions sur les autres prestations de service		247	269
Charges de commissions		-413	-403
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service		788	784
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	1'186	467
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0	0
Produit des participations		105	128
Résultat des immeubles		317	274
Autres produits ordinaires		4	13
Autres charges ordinaires		-1	0
Sous-total autres résultats ordinaires		425	414
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	7.2	-3'114	-3'241
Autres charges d'exploitation	7.3	-1'940	-2'373
Sous-total charges d'exploitation		-5'054	-5'614
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-124	-134
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-453	-365
Résultat opérationnel		3'451	2'197
Produits extraordinaires	7.4	541	84
Charges extraordinaires	7.4	-61	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	7.4	-2'450	-920
Impôts	7.5	-389	-288
Bénéfice		1'092	1'073

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de francs)

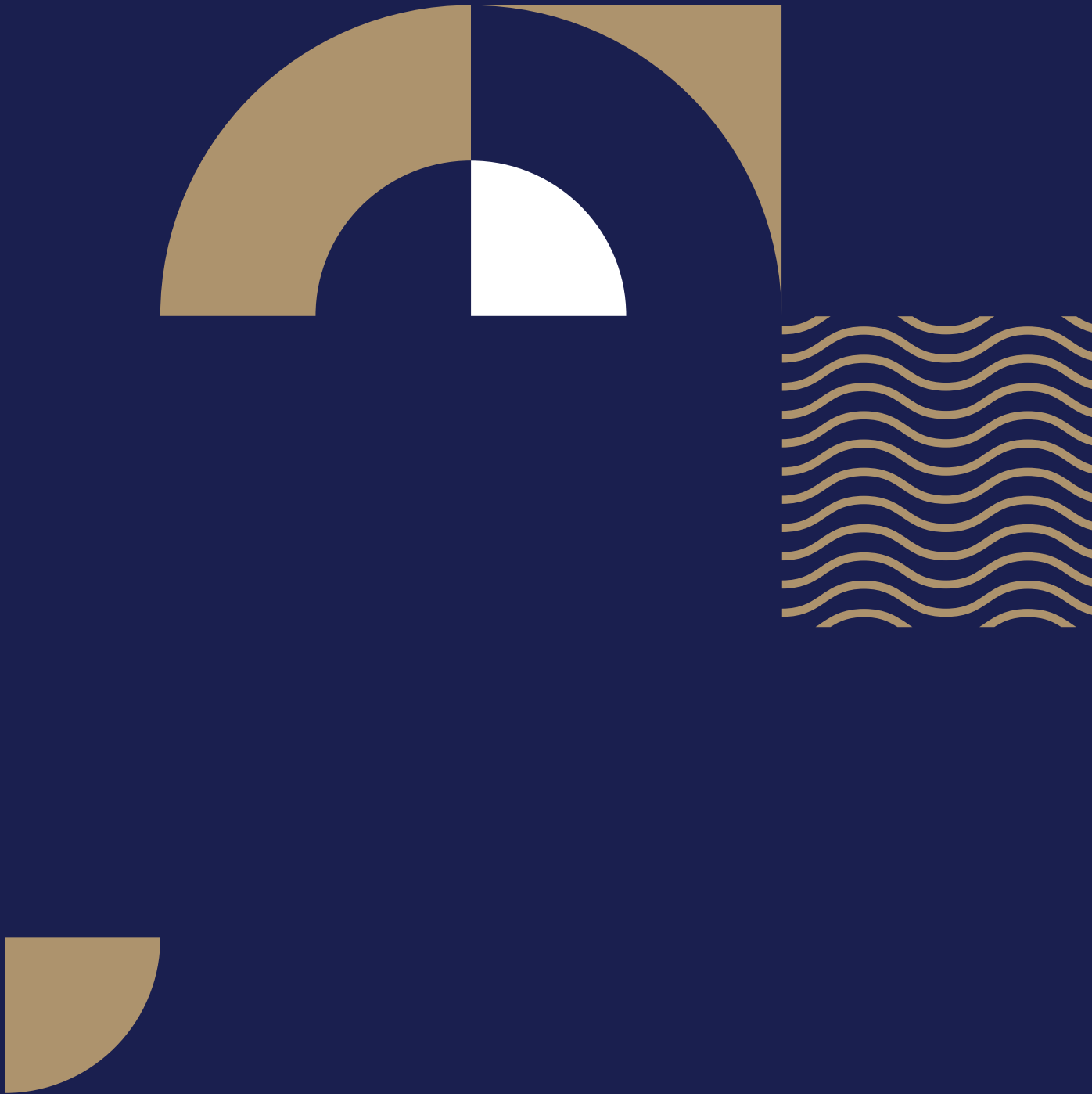
	31.12.2021 en CHF	31.12.2020 en CHF
Bénéfice	1'092	1'073
+ Bénéfice reporté	17	275
Bénéfice au bilan	1'109	1'347
Total à la disposition de l'Assemblée générale	1'109	1'347
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	50	50
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	810	1'050
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	230	230
Report à nouveau	19	17

Etat des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
En milliers de francs	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	1'769	0	1'350	16'650	23'555	-80	1'073	44'317
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice			50				-50	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					1'050		-1'050	0
Dividendes et autres distributions							-230	-230
Modification du bénéfice reporté					-257		257	0
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						14		14
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						-14		-14
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital								0
Augmentation / réduction du capital								0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux				2'450				2'450
Bénéfice / (perte) de la période							1'092	1'092
Capitaux propres au 31 décembre 2021	1'769	0	1'400	19'100	24'348	-80	1'092	47'629

Annexe aux comptes annuels 2021





1. Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

Généralités

La Caisse d'Epargne Riviera (la CER), société coopérative, a son siège à Vevey. Fondée à Vevey en 1814, c'est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, elle est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région, laquelle compte près de 90'000 habitants.

Elle est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes : opérations de guichets, sur comptes, trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance SA, société financière créée en 1999 dont elle détient la majorité du capital, la CER offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placement à long terme, la CER est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve sa seconde agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les intérêts des habitants et des sociétés de la Riviera vaudoise. La CER s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales.

Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 90,6% (exercice précédent 90,8%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne les transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la CER détient un portefeuille titres, y compris de sociétés de la région.

Personnel

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 15,4 personnes (15,1 l'année précédente).

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, à l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et les conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 2020/01. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image fiable du patrimoine et du résultat de la CER. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la CER figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont-ils été limités aux catégories de données concernant la CER dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la CER est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants:

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

La CER déterminait pour ses créances non compromises des correctifs de valeur pour risque latents de défaillance. Suite à l'entrée en vigueur de l'OEPC-FINMA, ces correctifs de valeur ont été requalifiés en tant que correctifs de valeur pour risques inhérents de défaillance. Cette requalification voulue par le législateur n'a pas eu d'impact financier pour la CER, mais uniquement une redéfinition des principes comptables mentionnés au chapitre 2.6 ci-dessous.

2.5 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.6 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. Ces dernières sont des corrections de valeur pour pertes non encore survenues. Les risques inhérents de défaillance sont des risques découlant implicitement des opérations de crédit et ne pouvant être égal à zéro au niveau de l'ensemble de la CER.

Les corrections de valeur pour risques inhérent de défaillance sont basées en fonction du risque inhérent au type d'avance.

Les corrections de valeur individuelles ainsi que celles sur base forfaitaire pour risques inhérents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.7 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

2.8 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La CER vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.9 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les «Comptes de régularisation actifs ou passifs» pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

2.10 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

Le prix de cession d'une participation est basé sur le prix moyen pondéré.

Les gains réalisés lors de vente de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

2.11 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.12 Engagements au passif

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la CER est affilié depuis le 1^{er} janvier 2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps..

2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2021	2020
EUR	1.0333	1.0839
USD	0.9122	0.8819

2.20 Propres parts du capital

En adéquation avec l'OEPC-FINMA, les propres parts de capital sont présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. Gestion des risques

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Risque de variation des taux d'intérêts

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

Pour la gestion du risque opérationnel lié à la situation de pandémie actuelle, la CER a déployé des mesures qu'elle avait prévues dans le cadre de son plan de continuité des affaires, lesquelles mesures se révèlent efficaces pour lui permettre de garantir son bon fonctionnement, même dans des situations exceptionnelles.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

La CER a mis en place un cadre réglementaire qui gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. Une fois par année, elle se soumet en outre à un stress test, véritable scénario de catastrophe, dans lequel les liquidités sont diminuées drastiquement pour faire face à des retraits d'argent massifs, rapides et imprévus. Chaque stress test a démontré que la CER dispose de suffisamment de liquidités pour affronter les pires cas de crise..

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 2018/3, la CER externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la CER n'est intervenu après le 31 décembre 2021, date du bilan de la CER.

5. Informations relatives au bilan

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan, ainsi que des créances compromises

Couverture des créances et des opérations hors bilan

		Nature des couvertures			
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
		en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle		44'136	6'186	179	50'501
Créances hypothécaires		452'402	0	0	452'402
- Immeubles d'habitation		387'402	0	0	387'402
- Immeubles commerciaux		27'064	0	0	27'064
- Immeubles artisanaux et industriels		8'043	0	0	8'043
- Autres		29'893	0	0	29'893
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2021	496'538	6'186	179	502'903
	31.12.2020	492'952	6'804	652	500'408
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2021	488'131	5'815	168	494'114
	31.12.2020	485'383	6'396	613	492'392
Hors bilan					
Engagements conditionnels		20	1'169	0	1'189
Engagements irrévocables		32'061	2'994	0	35'055
Total du hors bilan	31.12.2021	32'081	4'163	0	36'244
	31.12.2020	47'102	4'455	0	51'557

Créances compromises

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2021	9'204	7'938	1'266	1'266
31.12.2020	2'903	2'072	830	830

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Actifs	31.12.2021 en CHF	31.12.2020 en CHF
<i>Opérations de négoce</i>		
Titres de dette, papier/opérations du marché monétaire	0	0
Titres de participation	16'709	17'209
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	16'709	17'209
<i>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</i>		
Titres de dette	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	16'709	17'209
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux						
SWAPS					609	35'000
Devises / métaux précieux						
Contrats à terme						
Titres de participation/indices						
Options (OTC)						
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2021	0	0	0	609	35'000
	31.12.2020	0	0	0	973	35'000
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.2021			0	609	
	31.12.2020			0	973	

5.4 Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
Répartition des immobilisations financières	31.12.2021 en CHF	31.12.2020 en CHF	31.12.2021 en CHF	31.12.2020 en CHF
Titres de créance	3	3	3	3
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3	3	3	3
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	875	725	875	725
Total	882	732	878	728
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

Répartition des contreparties selon la notation

	Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs	Défaut de paiement	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	0	0	0	0	0	3

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.5 Participations

	Année de référence								Valeur comptable 31.12.2021
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2020	Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désin-vestissements	Amortis-sements	Adapta-tions de valeur	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Participations									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sans valeur boursière	2'525	-794	1'731	0	0	0	0	0	1'731
Total des participations	2'525	-794	1'731	0	0	0	0	0	1'731

Le calcul du prix de cession est décrit dans l'annexe 2. Principes de comptabilisation et d'évaluation.

Les participations au 31.12.2021 de MCHF 1'731 correspondent à Riviera Finance SA.

5.6 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Détention	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA	Gestion de patrimoine	1'650	78.97%	78.97%	78.97%	78.97 %

5.7 Immobilisations corporelles

				2021					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2020	Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désinvestis-sements	Amortis-sements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2021
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-2'186	649	0	0	0	-17	0	632
Autres immeubles	9'612	-4'900	4'712	0	0	0	-107	0	4'605
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	12'461	-7'100	5'361	0	0	0	-124	0	5'237

5.8 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2021 en CHF	2020 en CHF	2021 en CHF	2020 en CHF
Compte de compensation	609	973	0	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	106	122	178	182
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	40	37	24	30
Total	755	1'132	202	212

5.9 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2021	31.12.2020			31.12.2021	31.12.2020
Retraites populaires	100%	0	0	0	332	332	340

5.10 Présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2020	Utilisations conformes à leur but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2021
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	29	0	-6	0	0	0	0	23
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	6'786	-854	6	0	0	454	0	6'392
Total des provisions	6'815	-854	0	0	0	454	0	6'415
Réserves pour risques bancaires généraux	16'650	0	0	0	0	2'450	0	19'100
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	8'016	0	0	0	0	858	-84	8'790
- dont corrections de valeurs pour les risques de défaillance des créances compromises	830	0	0	0	0	500	-64	1'266
- dont corrections de valeurs pour les risques inhérents de défaillance des créances non compromises	7'186	0	0	0	0	358	-20	7'524

Les réserves pour risques bancaires généraux de MCHF 19'100 sont imposées fiscalement.

5.11 Capital social

	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions / capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
- dont libéré	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
Total du capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

5.12 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021 en CHF	31.12.2020 en CHF	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021 en CHF	31.12.2020 en CHF
Membres du conseil d'administration	43	43	43'000	43'000				
Organes	5	5	5'000	5'000				
Collaborateurs	27	27	27'000	27'000				
Total	75	75	75'000	75'000	0	0	0	0

5.13 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2021 en CHF	31.12.2020 en CHF	31.12.2021 en CHF	31.12.2020 en CHF
Sociétés liées	1	0	1'781	1'958
Affaires d'organes	7'877	7'066	8'476	6'972

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 7'877 au 31 décembre 2021.

5.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	
Propres actions au porteur le 01.01.2021	1'000	80
+ achats	1'000	14
- ventes	1'000	-14
Propres actions au porteur le 31.12.2021	1'000	80

5.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

		Echu:						
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs / Instruments financiers								
Liquidités	100'649	0	0	0	0	0	0	100'649
Créances sur les banques	26'368	0	670	0	0	0	0	27'038
Créances sur la clientèle	179	44'338	0	255	0	2'604	0	47'376
Créances hypothécaires	0	82'510	16'667	52'490	286'139	8'932	0	446'738
Opérations de négoce	16'709	0	0	0	0	0	0	16'709
Immobilisations financières	7	0	0	0	0	0	875	882
Total								
31.12.2021	143'912	126'848	17'337	52'745	286'139	11'536	875	639'392
31.12.2020	128'967	121'081	32'391	42'314	288'717	8'447	725	622'642
Fonds étrangers / Instruments financiers								
Engagements envers les banques	20	0	4'780	0	0	0	0	4'800
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	181'204	401'496	0	0	0	0	0	582'700
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	609	0	0	0	0	0	0	609
Obligations de caisse	0	0	256	1'000	1'461	1'270	0	3'987
Total								
31.12.2021	181'833	401'496	5'036	1'000	1'461	1'270	0	592'096
31.12.2020	174'596	394'742	5'095	989	2'661	670	0	578'753

6. Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Engagements irrévocables	35'055	50'082
Autres engagements conditionnels	1'189	1'475
Total des engagements conditionnels	36'244	51'557

7. Informations relatives au compte de résultat

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Répartition selon les secteurs d'activité		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	1'186	467
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	1'186	467
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur		
Résultat de négoce provenant des:		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	629	278
Devises	557	189
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	1'186	467

7.2 Charges de personnel

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-2'417	-2'498
Prestations sociales	-281	-276
Contributions aux institutions de prévoyance	-332	-340
Autres charges de personnel	-84	-127
Total des charges de personnel	-3'114	-3'241

7.3 Autres charges d'exploitation

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-405	-402
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-739	-979
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations, ainsi qu'au leasing opérationnel	-27	-33
Honoraires de la société d'audit	-92	-105
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-89	-96
- dont pour d'autres prestations de service	-3	-9
Autres charges d'exploitation	-676	-854
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-1'939	-2'373

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de CHF 2'450'000 en 2021 par le débit du compte «Variations des réserves pour risques bancaires généraux».

	31.12.2021
	en CHF
Les produits extraordinaires se décomposent comme suit:	
Régularisation risque juridique	500
Divers remboursements	41
Total	541
Les charges extraordinaires se décomposent comme suit:	
Divers	-61

7.5 Impôts courants et latents

	31.12.2021	31.12.2020
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-389	-288
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	-389	-288
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	11.27%	13.11%

Rapport de l'organe de révision

À l'Assemblée générale de la

Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, Vevey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse d'Epargne Riviera, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

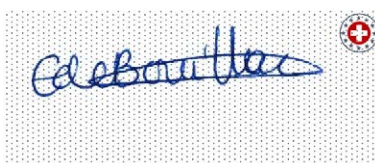
En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 17 mars 2022

BDO SA



Patrick Cattin
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



pp Eugénie Boyer de Bouillane
Expert-réviseur

Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités

Selon Circ.-FINMA 2016/1

Chiffres clés essentiels réglementaires

31.12.2021

31.12.2020

Fonds propres pris en compte

1	Fonds propres de base durs (CET1)	45'748	42'356
2	Fonds propres de base (T1)	45'748	42'356
3	Fonds propres totaux	51'248	47'856

Somme des positions pondérées en fonction du risque (RWA)

4	RWA	280'288	268'988
4a	Exigences minimales de fonds propres	22'423	21'519

Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)

5	Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET1)	16.322%	15.746%
6	Ratio des fonds propres de base (Ratio T1)	16.322%	15.746%
7	Ratio des fonds propres globaux	18.284%	17.791%

Exigence en volants CET1 du Comité de Bâle (en % des RWA)

8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.500%	2.500%
9	Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0.000%	0.000%
10	Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.000%	0.000%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2.500%	2.500%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	10.284%	9.746%

Ratios-cibles de fonds propres selon FINMA

12a	Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.500%	2.500%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0.000%	0.000%
12c	Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.000%	7.000%
12d	Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.500%	8.500%
12e	Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.500%	10.500%

Ratio de levier Bâle III

13	Engagement global	650'633	545'095
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.03%	7.77%

Actifs liquides de haute qualité (HQLA)

15			
	Moyenne 1 ^{er} trimestre	86'921	82'377
	Moyenne 2 ^e trimestre	99'596	81'350
	Moyenne 3 ^e trimestre	106'048	88'104
	Moyenne 4 ^e trimestre	96'347	90'188

Flux nets de trésorerie

16			
	Moyenne 1 ^{er} trimestre	10'380	14'660
	Moyenne 2 ^e trimestre	10'238	15'645
	Moyenne 3 ^e trimestre	8'610	15'376
	Moyenne 4 ^e trimestre	8'584	8'544

31.12.2021

31.12.2020

Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)

17

Moyenne 1 ^{er} trimestre	837.36%	561.91%
Moyenne 2 ^e trimestre	972.84%	519.98%
Moyenne 3 ^e trimestre	1'231.68%	573.00%
Moyenne 4 ^e trimestre	1'122.40%	1'055.54%

Ratio de financement (NSFR)

18 Refinancement disponible stable	588'352	572'537
19 Refinancement stable nécessaire	359'348	349'786
20 Ratio de financement NSFR	164%	164%

Aperçu des positions pondérées par le risque*Montants en milliers de francs*

	RWA 2021	RWA 2020	Fonds propres minimaux 2021
Risque de crédit	254'750	245'763	20'380
Risque de marché	1'463	50	117
Risque opérationnel	17'963	17'100	1'437
Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)	0	0	0
Total	274'175	262'913	21'934

Risques de crédit : qualité de crédit des actifs*Montants en milliers de francs*

Au 31.12.2021	Valeurs comptables brutes des Positions en défaut Positions pas en défaut		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
Créances (sans les titres de dette)	9'204	493'700	8'790	494'114
Titres de dettes	0	0	0	0
Expositions hors bilan	0	36'244	0	0
Total	9'204	529'944	8'790	494'114

Risques de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque*Montants en milliers de francs*

Au 31.12.2021	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
Créances (sans les titres de dette)	179	493'935	494'114
Opérations hors bilan	0	36'244	0
Total	179	530'179	494'114
Dont en défaut	0	8'790	0

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de la banque (IRRBBA)

Publication d'informations qualitatives

Définition de l'IRRB

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque encouru par les fonds propres et les bénéfices de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

Stratégies afin de gérer et atténuer l'IRRB

Les principes pour la gestion du risque de taux sont définis dans une directive spécifique « Règlement ALM / Gestion des risques de taux ». Un système de limites a été fixé par le Conseil d'administration.

Périodicité du calcul de l'IRRB et description des agrégats utilisés

La mesure et le contrôle sont effectués périodiquement au moyen d'un programme spécifique et de la statistique BNS ZIR. Ils portent essentiellement sur la situation des risques « sensibilité des fonds propres », sur la capacité de risque « taux de fonds propres (valeur de marché) », ainsi que sur l'évolution de la marge d'intérêts.

Scénarios de choc de taux et de stress

Les 6 scénarios prévus par la statistique BNS ZIR sont calculés, soit déplacement parallèle vers le haut et le bas, pentification, aplatissement, hausse et baisse des taux courts pour évaluer les modifications des valeurs économiques.

Hypothèses de modélisation divergentes

Aucune hypothèse et modélisation divergente.

Couverture de l'IRRB ainsi que traitement comptable y relatif

Le risque de taux est ponctuellement couvert au moyen d'instruments financiers (Swap de taux uniquement). Ces positions se trouvent en pied de bilan, sous la rubrique « Hors Bilan ».

Hypothèses et paramètres-clés de la calculation

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée sur la base d'une actualisation des flux prévus contractuellement. La modification des revenus attendus est déterminée sur la base des positions avec une date de révision des taux déterminée (Catégorie I). Les positions variables sont réparties par tranche de période jusqu'à une échéance maximale estimée. Par ailleurs, il n'y a pas de position comportant des options de remboursement, ni de placement à terme, ni d'options de taux automatiques, ni d'autres hypothèses.

Autres informations

Sans objet.

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de re-définition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF

Date de redéfinition du taux définie

Créances sur les banques	1	1	0	0.04	0.04		
Créances sur la clientèle	3	3	0	2.39	2.39		
Hypothèques du marché monétaire	0	0	0	0.00	0.00		
Hypothèques à taux fixes	369	369	0	2.38	2.38		
Immobilisations financières	0	0	0	0.00	0.00		
Autres créances	0	0	0	0.00	0.00		
Créances découlant de dérivés de taux ¹⁾	35	35	0	0.00	0.00		
Engagements envers les banques	5	5	0	0.04	0.04		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	0	0	0	0.00	0.00		
Obligations de caisse	4	4	0	3.18	3.18		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	0	0	0	0.00	0.00		
Autres engagements	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements résultant de dérivés de taux ¹⁾	35	35	0	2.38	2.38		

Date de redéfinition du taux non définie

Créances sur les banques	26	13	0	0.04	0.04		
Créances sur la clientèle	48	48	0	0.22	0.22		
Créances hypothécaires à taux variables	84	84	0	1.45	1.45		
Autres créances à vue	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	181	166	0	0.04	0.04		
Autres engagements à vue	0	0	0	0.04	0.04		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	401	398	0	1.14	1.14		
Total	1'191	1'159	0	13.34	13.34	0	0

1) Total des dérivés de taux en portefeuille de 35 millions de francs : pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créances que sous engagements.
Les valeurs correspondent aux données signalées à la BNS dans le rapport sur le risque de variation des taux.

Tableau IRRBB1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêts

Période	Δ EVE (fluctuation de la valeur économique)		Δ NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Hausse parallèle	-10.68%	-12.29%	-19.92%	-21.53%
Baisse parallèle	11.70%	13.46%	21.30%	23.08%
Choc dit steepener ¹	-3.01%	-3.39%		
Choc dit flattener ²	0.96%	1.04%		
Hausse des taux à court terme	-2.92%	-3.41%		
Baisse des taux à court terme	3.01%	3.52%		
Maximum	11.70%	13.46%	21.30%	23.08%

Période	31.12.2021	31.12.2020
Fonds propres de base (Tier 1)	51'248	47'856

¹ Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.

² Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

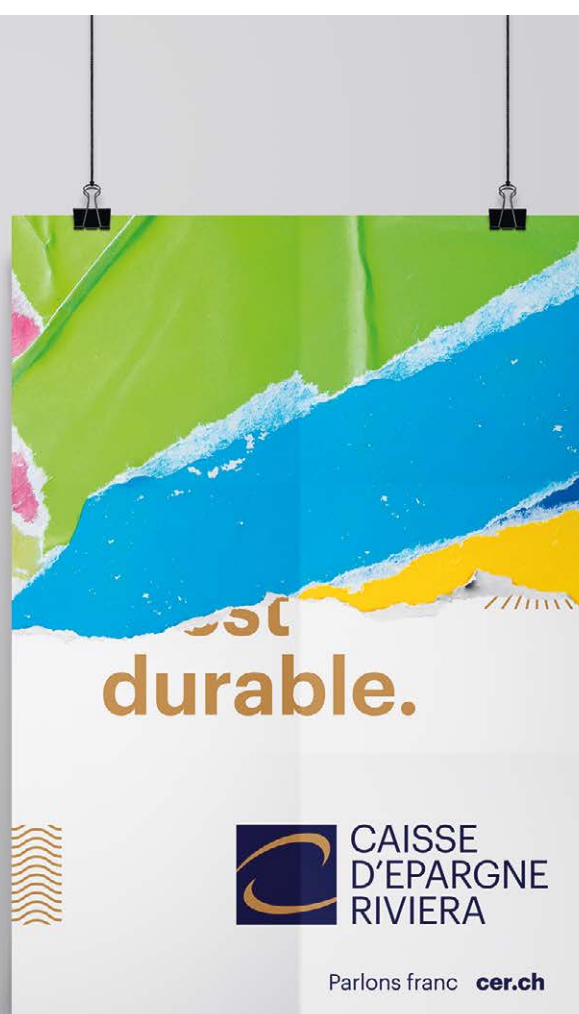
Δ EVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle variables, pour des montants comparables.

Δ NII

Dans le cas d'un déplacement parallèle vers le haut, les taux des hypothèques à taux fixe restent stables et ceux des dépôts de la clientèle augmentent, diminuant ainsi la marge. Dans ce cas-ci, la charge liée aux dérivés diminue, améliorant ainsi un peu le résultat. Un déplacement parallèle vers le bas permet théoriquement de dégager un résultat meilleur, à condition d'appliquer une politique de taux négatifs.

La CER s'affiche dans la durabilité





Impressum

Graphisme

l'elixir sàrl
www.lelixir.ch

Photos

l'elixir sàrl
www.lelixir.ch
Hugues Siegenthaler
www.kobo.ch/siegenthaler
Kobayashi
www.kobayashi.fr
Jordi Saragossa
www.saragossa.cat
Roldy Cueto

Photolithographie

Vincent Huther
www.trihedra.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA - Renens
www.pcl.ch

Papiers

Couverture: Munken Polar smooth
highwhite 300 g/m²
Intérieur: Munken Polar smooth
highwhite 150 g/m²

Tirage

750 ex.

Imprimé en mars 2022.



CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA

CER Vevey
Avenue Paul-Ceresole 3
1800 Vevey

CER Montreux
Place du Marché 10
1820 Montreux

www.cer.ch
contact@cer.ch
T. +41 21 925 80 25

CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA

www.cer.ch